

2.2 Annexe volontaire n°2 : Expertise physiologique, sanitaire et biomécanique sur 20 arbres situés sur les espaces verts communaux

Diagnostic approfondi sur 20 arbres.

Juin 2024.

Cette annexe comprend 72 pages.

La commune de l'Isle-sur-la-Sorgue a demandé à ONF VEGETIS de réaliser une expertise physiologique, sanitaire et biomécanique sur 20 arbres situés sur les espaces verts communaux. L'étude repose sur l'observation et l'étude des défaillances mécaniques pouvant avoir une incidence sur la dangerosité des arbres existants.

• Bilan physiologique

Les paramètres utilisés pour qualifier le comportement physiologique de l'arbre sont les suivants.

La vigueur : elle traduit l'aptitude de l'arbre à croître dans un environnement donné avec les ressources dont il dispose. Elle s'observe sur les accroissements annuels des rameaux et des réitéras différés, sur les bourrelets de recouvrement.

La vitalité : elle caractérise le potentiel d'accroissement et de ramification des rameaux d'un arbre. La vitalité s'évalue dans le tiers supérieur de la couronne par une observation détaillée de la densité et de la répartition des rameaux.

Sur ces sites, l'état physiologique diffère en fonction des sujets. S'il reste correct pour la plupart des arbres avec une ramification dense et une croissance plus ou moins active, trois d'entre eux présentent un état moyen.

• Bilan sanitaire

Sont considérés comme problèmes sanitaires les pathologies qui affectent les parties vivantes de l'arbre, et ont donc une action parasite.

La majorité des arbres diagnostiqués ne présentent pas de pathogènes graves. Certains marronniers sont colonisés par des lépiotes sur racines (champignons exclusivement saprotrophes).

• Bilan mécanique

Les relevés font ressortir des défauts sur 13 sujets ; ces défauts sont plus ou moins impactants et évolutifs. Sept sujets (platanes du stade des Capucins) ne présentent aucun défaut notable.

Les vingt arbres sont classés comme suit.

Tableau 3 : Synthèse du classement des arbres analysés

Classement	N° arbre
1 : Arbre sans défauts apparents ou défauts bénins sans conséquence quant à son maintien	Stade Capucins : Platanes N°1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7
2 : Arbre avec défauts mécaniques et/ou physiologiques mineurs éventuellement réversibles, et sans conséquence quant au maintien de la structure ou de l'arbre	Jardin Caisse d'Epargne : Marronniers N°2, 3, 4, 5, 6, 7, 9 et 10
3 : Arbre avec défauts mécaniques et/ou physiologiques préjudiciables qui auront à moyen terme des conséquences quant au maintien de la structure ou de l'arbre	Jardin Caisse d'Epargne : Marronniers N°1 et tilleul N°11 Parking Stade Capucins : Platanes N°8 et 9
4 : Arbre avec défauts majeurs qui entraîneront des conséquences à court terme quant au maintien de la structure ou de l'arbre ; peut nécessiter une expertise complémentaire.	Jardin Caisse d'Epargne : Tilleul N°8



Diagnostic approfondi sur 20 arbres



COMMUNE L'ISLE SUR LA SORGUE

Hôtel de ville

84800 L'ISLE SUR LA SORGUE



Juin 2024



Suivi documentaire

Version du 26-06-2024

COORDINATION ET REDACTION

CHRISTINE MERLE ONF VEGETIS	Expert – Pôle Arbre Conseil® - Agence ONF Vegetis Midi Méditerranée  06 18 16 96 57  christine.merle@onf.fr
---------------------------------------	---

CONTACT CLIENT

STÉPHANE MOSCHIETTO RESPONSABLE ESPACES VERTS	458 avenue Aristide Briand 84800 L'isle sur la Sorgue  06 74 35 29 83  S.MOSCHIETTO@islesurlasorgue.fr
--	--

TABLE DES MATIERES

I. PREAMBULE ET CONTEXTE DE L'ETUDE	3
RESULTATS ET SYNTHESE DES OBSERVATIONS	9
III. FICHES DETAILLEES ARBRES	14
ANNEXE : METHODOLOGIE EMPLOYEE	



1.

PREAMBULE ET CONTEXTE

OBJET DE LA COMMANDE

Par acceptation du devis n°24-12961 et 24-14020 / BC N°ESPV240059 en date du 26/04/2024 et BC N°ESPV240069 en date du 30/05/2024, la commune a confié au Pôle Arbre Conseil® de ONF Vegetis, la réalisation de l'expertise physiologique, sanitaire et biomécanique sur 20 arbres situés sur les espaces verts communaux.

La phase terrain a été réalisée le 11 juin 2024 par Christine MERLE, expert Arbre Conseil®.

METHODOLOGIE EMPLOYEE

L'expertise a été réalisée à l'aide des outils suivants : jumelles, marteau, compas forestier, dendromètre, canne métallique, boussole.

L'étude repose sur l'observation et l'étude des défaillances mécaniques pouvant avoir une incidence sur la dangerosité de l'arbre. La localisation et la nature des défauts de structure sont effectuées suivant une analyse visuelle des différentes parties de l'arbre (départs de racines, collet, tronc, charpentières, branches et rameaux).



Cette méthodologie de détection des défauts est inspirée de la méthode V.T.A. de Claus MATTHECK (1994).

Elle consiste à rechercher selon une méthodologie précise les symptômes externes traduisant un problème physiologique, sanitaire ou mécanique. En l'absence de symptôme, l'examen s'arrête. Si un symptôme est présent, l'investigation se poursuit jusqu'à l'évaluation du défaut.

Les investigations ont porté sur :

- Les caractéristiques dendrométriques de l'arbre et ses particularités.
- Le stade de développement physiologique : indépendant de l'âge réel de l'arbre, il est défini par une observation détaillée de la couronne de l'arbre. Plusieurs critères permettent de situer l'arbre sur une échelle de stades de développement physiologique et de déceler des comportements anormaux symptomatiques d'éventuelles pathologies.
- L'état sanitaire : les traces d'agression sont recherchées sur toutes les parties de l'arbre, depuis l'empattement racinaire jusqu'aux rameaux. Les agents pathogènes ainsi décelés permettent d'évaluer l'état sanitaire de l'arbre.

- La tenue mécanique de l'arbre : elle est évaluée par la présence ou l'absence de faiblesses mécaniques et par la capacité de réaction de l'arbre. Elle permet d'apprécier la dangerosité de l'arbre.

Pour cette partie de l'expertise, l'observation est complétée par le martèlement du pourtour du collet et du tronc jusqu'à 2 mètres de hauteur à l'aide du marteau ; l'analyse des sonorités obtenues lors du martèlement permet de détecter d'éventuelles cavités internes au niveau des parties frappées.

Investigations complémentaires par sondage au pénétromètre

Elles ne sont mises en œuvre qu'en fonction des résultats d'une analyse visuelle initiale donc si jugé nécessaire, et viennent dans ce cas aider l'expert dans son calcul de la probabilité de rupture, et par suite dans sa prise de décision.

Les sondages sont réalisés à l'aide d'un pénétromètre : le Résistographe IML RESI PD400. Cet appareil mesure la résistance des fibres du bois à la pénétration d'une aiguille de 2 mm de diamètre et 400 mm de long ; cette résistance est traduite de façon directe par 2 courbes sur un écran. L'étude des graphes permet de confirmer ou d'infirmer la présence de cavités internes, de tissus altérés, de fissures, etc. et de connaître **la paroi résiduelle de bois sain (PRBS)**.

Remarque : la perforation des tissus ligneux devant rester l'exception, le recours au pénétromètre doit être strictement limité aux arbres où l'analyse visuelle et/ou sonore est jugée insuffisante pour la prise de décision finale.

L'appréciation de la probabilité de rupture est obtenue en prenant en considération les seuils usuellement utilisés dans l'évaluation de la tenue mécanique des arbres et l'action des agents pathogènes identifiés.

Les agents lignivores ont été recherchés d'après la présence de fructifications ou de symptômes. Cette identification permet d'appréhender l'évolution du défaut en tenant compte du pouvoir lignivore du champignon (rapidité d'évolution), de son degré de parasitisme (comportement parasite/saprophyte) et des zones de bois infestées (aubier et/ou duramen).

Un calcul peut être réalisé à l'aide des logiciels Tree Calc ou Arbostat pour connaître le facteur de sécurité d'un arbre : basé sur la méthode SIA de L. Wessolly.

Le facteur de sécurité de base exprime donc la capacité de l'arbre à supporter les charges de vent auxquelles il est confronté dans une situation donnée. Ce calcul ne tient pas compte des défauts mécaniques éventuellement présents. Il varie de 1 à 5 pour un arbre en port libre.

Le facteur de sécurité calculé se fait dans un second temps, en prenant les défauts mesurés en considération lors du diagnostic. Il est donc moindre ou égal au facteur de sécurité de base.

La valeur minimale du facteur de sécurité de base et/ou du facteur de sécurité calculé requise pour un sujet isolé implanté dans un lieu fréquenté par le public est par convention de 1,5. En deçà, la rupture ou le basculement de l'arbre est possible.



L'appréciation finale du praticien a été établie en fonction de la position des cavités, des capacités de réaction de l'arbre (compartimentation) et de l'expérience acquise. Tous ces relevés et mesures permettent d'évaluer les défauts sur la section de l'arbre étudié et d'attribuer une **note de synthèse de l'arbre** :

- 1 = Arbre sans défauts apparents ou défauts bénins sans conséquence quant à son maintien
- 2 = Arbre avec défauts mécaniques et/ou physiologiques mineurs éventuellement réversibles, et sans conséquence quant au maintien de la structure ou de l'arbre,
- 3 = Arbre avec défauts mécaniques et/ou physiologiques préjudiciables qui auront à moyen terme des conséquences quant au maintien de la structure ou de l'arbre,
- 4 = Arbre avec défauts majeurs qui entraîneront des conséquences à court terme quant au maintien de la structure ou de l'arbre ; peut nécessiter une expertise complémentaire.
- 5 = Arbre avec défauts rédhibitoires à abattre dans les meilleurs délais.

Préconisations des travaux de mise en sécurité

Les défauts évalués et l'état de l'arbre défini, des travaux de mise en sécurité sont préconisés si besoin. Le maintien de l'arbre ou de l'une de ses structures dans un site fréquenté, ne sera possible que si le défaut est supprimé ou corrigé.

Les travaux préconisés devront être exécutés dans les règles de l'art, par une entreprise compétente en la matière. Les moyens d'action curatifs étant très réduits et difficiles à mettre en œuvre, la prévention, par le respect des règles de prophylaxie est de rigueur.



LIMITES DE L'ETUDE

Le diagnostic est réalisé à l'instant T en recourant aux connaissances disponibles et aux instruments existants à cet instant. Par ailleurs, le degré d'investigation dépend de la prestation choisie par le client et décrite dans la méthode de diagnostic jointe lors de l'envoi du devis. **L'acceptation du devis vaut approbation de la méthodologie proposée.** Les observations et les analyses des états physiologique, sanitaire et biomécanique de l'arbre, effectuées par l'expert pour établir le diagnostic sont assujetties aux moyens d'investigations mis en œuvre (voir la méthode de diagnostic), à la saison d'observation et à l'état apparent des agents parasites et lignivores au moment de sa réalisation.

Compte tenu des caractéristiques du diagnostic énoncé précédemment, sa fiabilité est limitée dans le temps et suppose la mise en œuvre de suivis physiologiques, sanitaires et biomécaniques réguliers. **La durée de validité du diagnostic, variable selon l'état des arbres et de leur environnement, sera comprise entre un et trois ans, voire exceptionnellement 5 ans, dans des conditions normales d'évolution.**

L'arbre est un organisme vivant en constante évolution soumis à de multiples interactions avec d'autres organismes commensaux ou parasites et avec son environnement extérieur. De nombreux facteurs externes à l'arbre peuvent influencer sur son état et rendre caducs, a posteriori, les résultats du diagnostic :

- | Facteurs climatiques : vent violent, orage, neige, verglas, sécheresse, canicule, etc.
- | Facteurs anthropiques : travaux de terrassement, taille inadaptée, blessures, modifications de l'environnement, etc.

Prise en compte de la biodiversité

L'arbre est un milieu privilégié pour de nombreuses espèces. Dans ce cadre, et lors d'un diagnostic, l'expert Arbre conseil® mentionnera la présence ou la suspicion de présence d'habitats, d'espèces protégées au titre des directives européennes « Habitats- Faune-Flore » et « Oiseaux ».

Le propriétaire ou son représentant devra réaliser ou faire effectuer des investigations complémentaires afin de s'assurer de la présence des espèces mentionnées.

En cas de confirmation, les travaux préconisés sur les arbres concernés devront être soumis à dérogations officielles accordées par l'autorité préfectorale.

A la demande du maître d'ouvrage, et dans le cadre de ses prestations, les services de l'ONF pourront apporter un appui technique et administratif pour la mise en œuvre de ces démarches.



RAPPEL DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les études et expertises réalisées par ONF Vegetis, en tant qu'œuvres au sens du droit de la propriété intellectuelle, ne peuvent être modifiées par le Client après réception qu'avec l'accord expresse d'ONF Vegetis.

Les études et expertises réalisées par ONF Vegetis sont réalisées sur la base des éléments connus au moment de leur rédaction. ONF Vegetis ne saurait être tenue responsable de faits qui découleraient d'une absence de prise en compte d'éléments qui lui étaient inconnus au moment de leur rédaction ou dont elle n'aurait pas été informée par le Client. La responsabilité d'ONF Vegetis ne pourra en aucun cas être recherchée pour des dommages résultant d'erreurs, omissions ou imprécisions dans les documents remis par le Client. Les conclusions et avis d'ONF Vegetis émis dans ses rapports, études ou expertises ne préjugent pas des décisions ou avis pris par les autorités administratives.

Aucun document écrit précédent les résultats définitifs et émanant d'ONF Vegetis ne peut être communiqué par le Client à des tiers, sauf autorisation préalable écrite d'ONF Vegetis. Eu égard aux méthodologies de travail propres à ONF Vegetis, décrites dans ses rapports d'études et d'expertises, le Client s'engage expressément à ne pas les diffuser publiquement. Des extraits relatifs aux résultats pourront faire l'objet de publications sur autorisation préalable écrite d'ONF Vegetis. Cette obligation de confidentialité est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature par ONF Vegetis du livrable.

Après réception et paiement du prix, le Client devient propriétaire des données collectées. Sauf mention expresse contraire, le Groupe ONF reste libre d'utiliser ces données à des fins statistiques, scientifiques et/ou de mise en œuvre des recommandations issues des études et expertises réalisées.

2.

RESULTATS ET SYNTHESE DES OBSERVATIONS

SITUATION

Les arbres diagnostiqués sont situés sur les espaces verts communaux comme suit :

- 11 sujets implantés au Jardin de la Caisse d'Epargne
- 9 sujets sont implantés aux Capucins, autour du stade et sur le parking.

Ils surplombent des espaces publics, les routes et des habitations riveraines. Ils sont donc dans un contexte urbain avec des modifications qui ont eu lieu au fil du temps au proche des pieds. Ils ont parfois subi des élagages sévères pour des raisons de mise en sécurité vis-à-vis des usagers.

Cette région est parfois soumise à des vents dominants forts.



11 arbres Jardin Caisse d'Epargne

9 arbres Stade et parking Capucins

SYNTHESE

Ces arbres ont fait l'objet de relevés individuels joints à la suite.

- BILAN PHYSIOLOGIQUE :** Les paramètres utilisés pour qualifier le comportement physiologique de l'arbre sont les suivants :

La vigueur : elle traduit l'aptitude de l'arbre à croître dans un environnement donné avec les ressources dont il dispose. Elle s'observe sur les accroissements annuels des rameaux et des réitérats différés, sur les bourrelets de recouvrement.

La vitalité : elle caractérise le potentiel d'accroissement et de ramification des rameaux d'un arbre.

La vitalité s'évalue dans le tiers supérieur de la couronne par une observation détaillée de la densité et de la répartition des rameaux.

Sur ces sites, l'état physiologique diffère en fonction des sujets. S'il reste correct pour la plupart des arbres avec une ramification dense et une croissance plus ou moins active, 3 d'entre eux présentent un état moyen : le marronnier N°5 et les tilleuls N°8 et 11 – Jardin Caisse d'Epargne.

Les tailles sévères ont conduit à des arbres parfois mutilés comme le tilleul N°8, qui va régresser plus facilement et sera fragilisé.



Bon état physiologique pour la plupart des marronniers (en cours de débourrement) du jardin Caisse d'Epargne et pour les platanes des Capucins



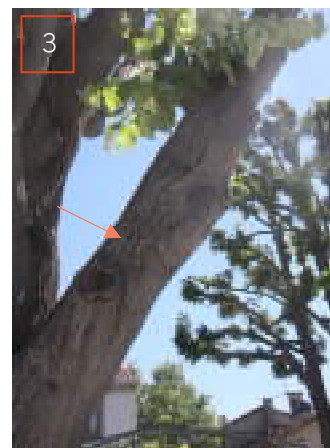
Etat physiologique moyen pour le tilleul 8 du jardin Caisse d'Epargne

- **BILAN SANITAIRE :** sont considérés comme problèmes sanitaires les pathologies qui affectent les parties vivantes de l'arbre, et ont donc une action parasite.

La majorité des arbres diagnostiqués ne présentent pas de pathogènes graves.

Les marronnier N°1 et tilleul N°11 – Jardin Caisse d'Epargne, sont colonisés par des lépiotes (sp.) sur racines (photo 1 et 2) : ces champignons sont exclusivement saprotrophes ; ils n'ont donc pas d'action pathogène grave.

Le tilleul N°8 – Jardin Caisse d'Epargne, présente des xylophages sur une charpentièrre très altérée. Ils sont considérés comme facteur secondaire mais contribuent à l'affaiblissement mécanique de l'axe colonisé (photo 3).



- **BILAN MECANIQUE** : les relevés font ressortir des défauts sur 13 sujets ; ces défauts sont plus ou moins impactants et évolutifs. 7 sujets (platanes du stade des Capucins) ne présentent aucun défaut notoire.

Au final, les 20 arbres sont classés comme suit :

Classement	N° arbre
1 : Arbre sans défauts apparents ou défauts bénins sans conséquence quant à son maintien	Stade Capucins : Platanes N°1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7
2 : Arbre avec défauts mécaniques et/ou physiologiques mineurs éventuellement réversibles, et sans conséquence quant au maintien de la structure ou de l'arbre	Jardin Caisse d'Epargne : Marronniers N°2, 3, 4, 5, 6, 7, 9 et 10
3 : Arbre avec défauts mécaniques et/ou physiologiques préjudiciables qui auront à moyen terme des conséquences quant au maintien de la structure ou de l'arbre	Jardin Caisse d'Epargne : Marronniers N°1 et tilleul N°11 Parking Stade Capucins : Platanes N°8 et 9
4 : Arbre avec défauts majeurs qui entraîneront des conséquences à court terme quant au maintien de la structure ou de l'arbre ; peut nécessiter une expertise complémentaire.	Jardin Caisse d'Epargne : Tilleul N°8



BILAN DES INTERVENTIONS ET DES SURVEILLANCES

Intervention et suivi	Délai
Taille de Prévention des risques : tilleul N°8- Jardin Caisse d'Epargne → Réduction de la charpentièrre Sud-Est	Meilleurs délais
Suppression des branches mortes : platanes N°8 et 9 – Parking stade Capucins	Meilleurs délais
Réexamen pour surveillance évolution : 11 sujets – Jardin Caisse d'Epargne	2 ans
Réexamen pour surveillance évolution : 9 sujets – Stade et parking Capucins	5 ans

Les résultats détaillés sont consignés dans les fiches ci-après.

Aix-en-Provence, le 26 juin 2024

L'expert Arbre Conseil®



Christine MERLE

Jardin Caisse d'Epargne



Stade et parking
Capucins



3.

FICHES DETAILLEES PAR ARBRE

Arbre 1 - Marronnier d'Inde

Aesculus hippocastanum

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Jardin Caisse d'Epargne

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre

3

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1m)	65 cm	HAUTEUR :	11 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone urbaine d'Isle sur la Sorgue. Parc public aménagé, en bordure de la Sorgue d'Entraigues : fréquentation élevée. Il est en groupement d'arbres, sur un sol plat composé de remblai ancien, de gravette avec terre ou gazon. Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes ; fosse poubelle côté Nord à 1m. Prise au vent : relativement exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architecturé ; a été longtemps entretenu en port semi-libre, réduite en extrémités depuis peu. Le port semi-libre est possible.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications et feuillage en cours de réédification.		
ETAT SANITAIRE	Moyen : un champignon saprophytique est à noter sur bois morts de racines.		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes aux normes de l'essence.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne évasée, réduite en extrémités sur l'ensemble.
Constituée dès 3 m de 4 axes maîtres, orientés S, SE, O et NE.
Problématique : cavités ouvertes multiples sur plaies de coupe anciennes sur branches.

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, composée de 4 départs de mâts sains bien répartis avec renfort en tension, côté Nord, en opposé à la gîte.
Problématique : Multiples blessures de petite envergure et présence de lépiotes, champignon saprophage sur bois mort des blessures côté Nord.

COLLET / TRONC

Tronc de 3 m, légèrement incliné vers Sud, sain sur toute la hauteur.
Problématique : Altération relevée sur collet Sud entre les emplantements racinaires.



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAULT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Altération	Collet Sud	Altération décelée au collet côté Sud notamment, entre les empattements racinaires qui eux sont sains. Le champignon déterminé, une lépiote est saprophage : il dégrade le bois déjà mort et reste cantonné au niveau des anciennes blessures. Son action est donc jugée faible sur la dégradation observée. Les départs de mâts racinaires sont sains à la frappe du maillet. 3 sondages ont été réalisés au collet, côté Sud, Nord et Ouest. Les PRBS* obtenues de 5, 17 et 13.5 cm sur un rayon de 30.5 permettent d'obtenir un t/R de 16, 55 et 33%. Ces valeurs nous ont permis de déceler une altération interne excentrée. Elles permettent néanmoins de le conserver en surveillance. On note en outre une bonne compartimentation de cette altération sur les 3 graphes (barrière phénolique). On contrôlera notamment l'évolution côté Sud.
Inclinaison	Tronc	Jugée ancienne et naturelle, liée à la concurrence.
Cavités ouvertes	Branches multiples	Petites cavités bien compartimentées avec des bourrelets sains sur anciennes plaies de coupe : étendues réduites, risque jugé faible.

*PRBS : paroi résiduelle de bois sain

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAULT MAJEUR	Altération au collet Sud
ORIGINE vraisemblable	Blessures anciennes
FACTEUR AGRAVANT	Prise au vent
DANGEROUSITE ACTUELLE	Modérée
EVOLUTION	Lente
CIBLE	Parc urbain
CONSEQUENCE	Néant à ce jour

Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique correct ; son défaut majeur, une altération interne au niveau du collet, est jugé à risque modéré et à évolution lente.

Il présente une bonne compartimentation et le champignon observé n'est pas préjudiciable en termes de solidité. Son ancrage est jugé stable avec un renfort en tension ; l'inclinaison est ancienne et naturelle, probablement liée à une concurrence ancienne ; les cavités relevées sur branches sont de petites dimensions et n'occasionnent pas à ce jour de risque de rupture.

Il est classé en « 3 = présente des défauts mécaniques et/ou physiologiques préjudiciables qui auront à moyen terme des conséquences quant au maintien de la structure ou de l'arbre ».

Il est maintenu avec surveillance/ réexamen préconisé dans 2 ans.

Gestion : port semi-libre possible

Amélioration possible : éviter le tassement du sol autour du pied, prévoir cuvette et mulching végétal.





Altération décelée au collet côté Sud notamment, entre les empattements racinaires qui eux sont sains. Le champignon déterminé, une lépiote, est saprophage : il dégrade le bois déjà mort et reste cantonné au niveau des anciennes blessures.



*Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable.
Peu de contraintes aériennes ; fosse poubelle côté Nord à 1m
➔ Cuvette et Mulching végétal préférable.*

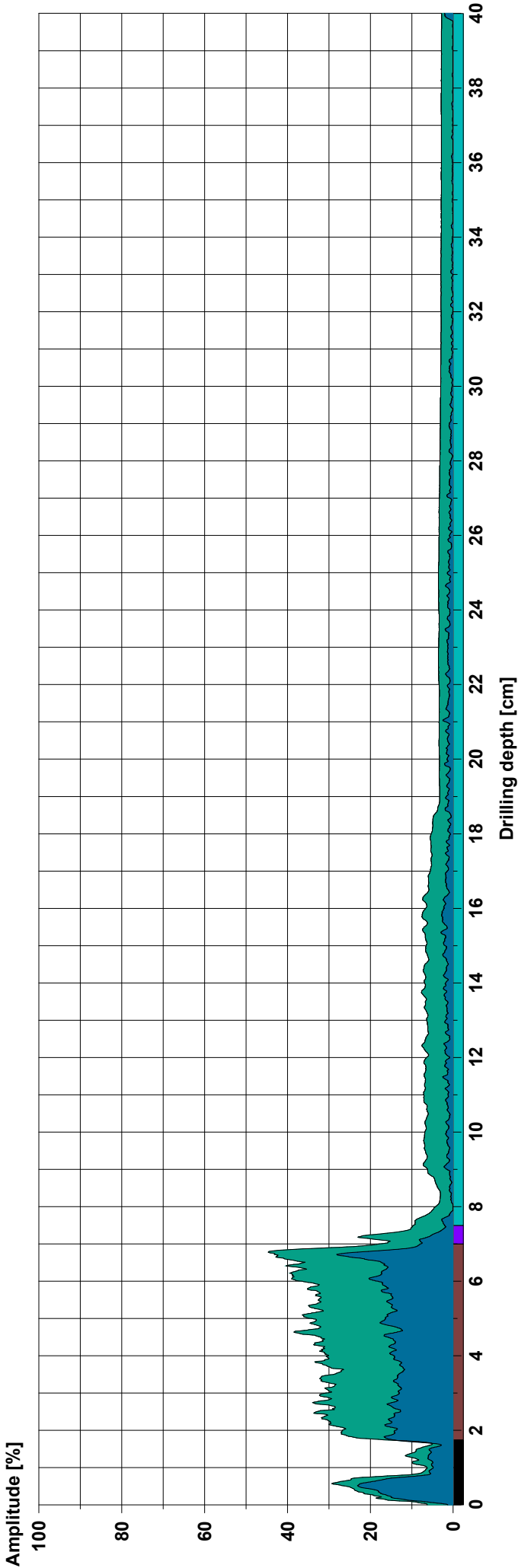
Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique correct. Port semi-libre possible.



Cavités sur branches : bien compartimentées avec des bourrelets de recouvrement sains et des PRBS jugées suffisantes.

Measuring / object data

Measurement no.:	1	Speed	: 1500 r/min	Diameter:	61,00 cm
ID number	: MARR1-ISLE/SORGUE	Needle state:	---	Level	: 0
Drilling depth	: 40,09 cm	Tilt	: -11°	Direction:	SUD
Date	: 11.06.2024	Offset	: 88 / 253	Species	: collet
Time	: 11:56:53	Avg. curve	: off / off	Location:	
Feed	: 150 cm/min	Name	:		



Assessment

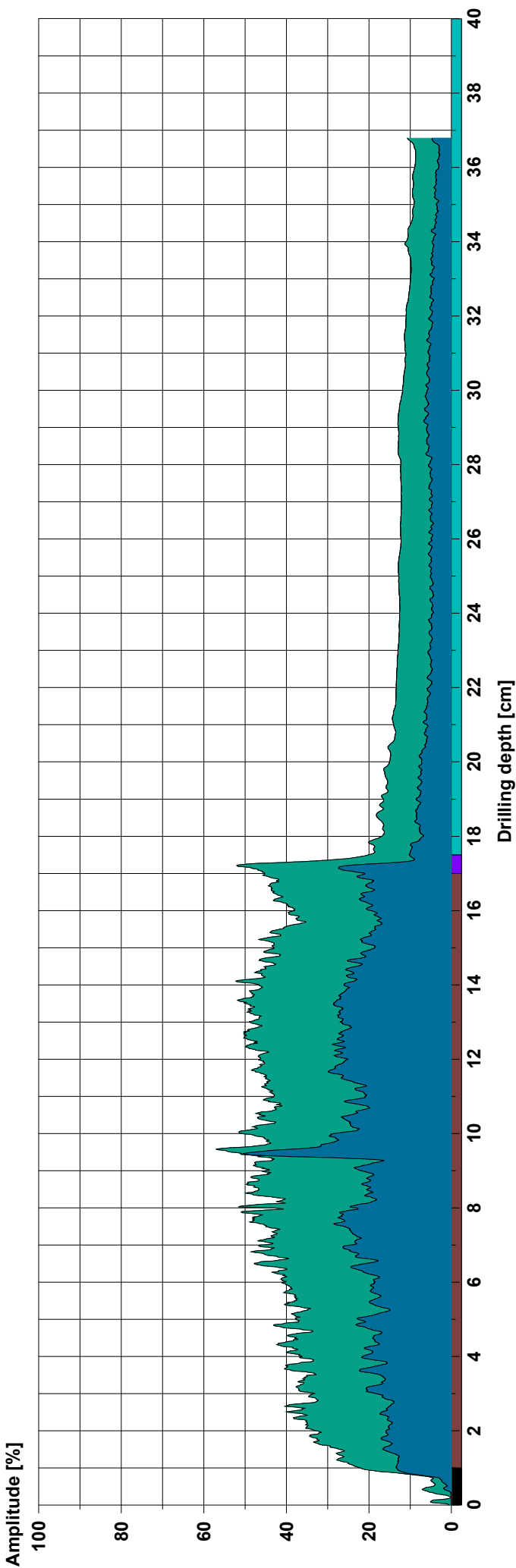
From 0,00 cm to	1,75 cm	: Ecorce
From 1,75 cm to	7,00 cm	: Bois sain
From 7,00 cm to	7,50 cm	: Barrière phénolique
From 7,50 cm to	40,00 cm	: Bois très altéré

Comment

PRBS = 5.25 cm soit t/R de 16%

Measuring / object data

Measurement no.:	2	Speed	: 1500 r/min	Diameter:	61,00 cm
ID number	: MARR1-ISLE/SORGUE	Needle state:	---	Level	: 0
Drilling depth	: 36,78 cm	Tilt	: -20°	Direction:	Nord
Date	: 11.06.2024	Offset	: 86 / 258	Species	: Collet
Time	: 11:57:55	Avg. curve	: off / off	Location:	
Feed	: 150 cm/min	Name	:		



Assessment

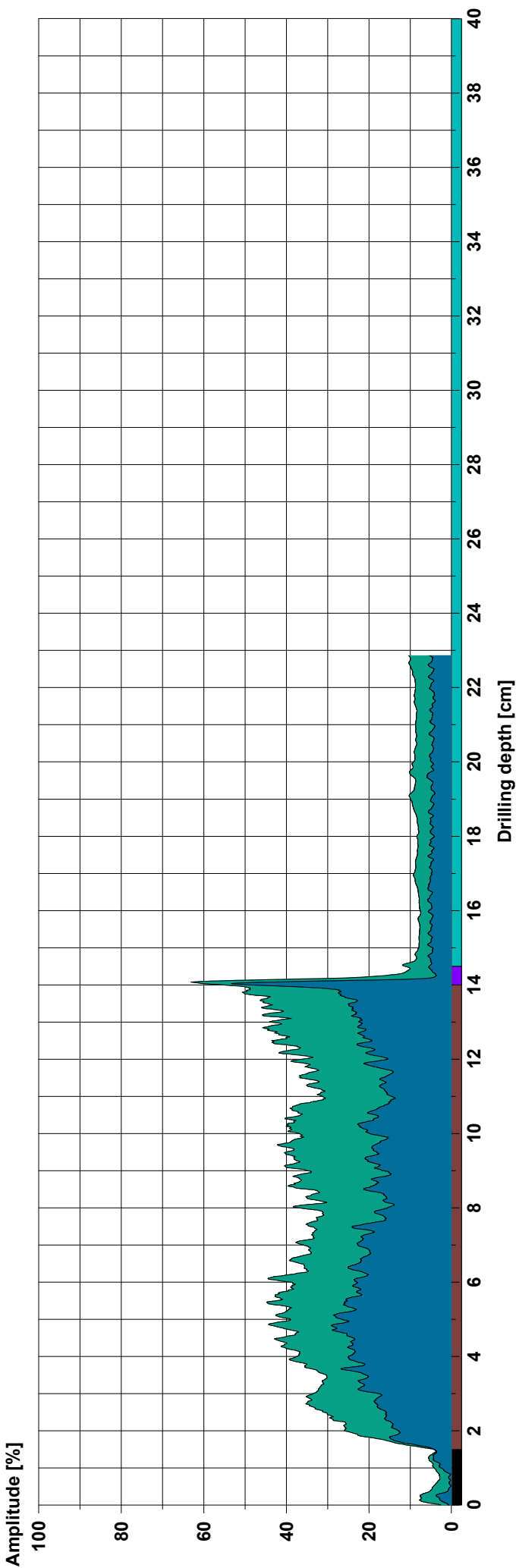
From	0,00 cm	to	1,00 cm	: Ecorce
From	1,00 cm	to	17,00 cm	: Bois sain
From	17,00 cm	to	17,50 cm	: Barrière phénolique
From	17,50 cm	to	40,00 cm	: Bois très altéré

Comment

PRBS = 16.5 cm soit t/R de 55%

Measuring / object data

Measurement no.:	3	Speed	: 1500 r/min	Diameter:	80,00 cm
ID number	: MARR1-ISLE/SORGUE	Needle state:	---	Level	: 0
Drilling depth	: 22,86 cm	Tilt	: -13°	Direction:	Ouest
Date	: 11.06.2024	Offset	: 87 / 281	Species	: Collet
Time	: 11:59:06	Avg. curve	: off / off	Location:	
Feed	: 150 cm/min	Name	:		



Assessment

From	0,00 cm	to	1,50 cm	: Ecorce
From	1,50 cm	to	14,00 cm	: Bois sain
From	14,00 cm	to	14,50 cm	: Barrière phénolique
From	14,50 cm	to	40,00 cm	: Bois très altéré

Comment

PRBS=13 cm soit t/R de 32%

Arbre 2 - Marronnier d'Inde

Aesculus hippocastanum

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Jardin Caisse d'Epargne

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre

2

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1M)	56 cm	HAUTEUR :	11 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone urbaine d'Isle sur la Sorgue. Parc public aménagé, en bordure de la Sorgue d'Entraigues : fréquentation élevée. Il est en groupement d'arbres, sur un sol plat composé de remblai ancien, de gravette avec terre ou gazon. Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes ; kiosque côté Est à 2.5m. Prise au vent : relativement exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architecturé ; a été longtemps entretenu en port semi-libre, réduite en extrémités depuis peu. Le port semi-libre est possible.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications et feuillage en cours de réédification.		
ETAT SANITAIRE	Bon		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes aux normes de l'essence.

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, composée de plusieurs départs de mâts sains bien répartis avec renfort en tension, côté Nord-Est.
Problématique : Multiples blessures superficielles.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne élancée, réduite en extrémités sur l'ensemble.
Constituée dès 2.5 m de 3 axes maîtres, orientés Centre, E et O.
Problématique : cavités ouvertes multiples sur plaies de coupe anciennes sur branches.
Petites branches mortes.

COLLET / TRONC

Tronc de 2.5 m, relativement droit, sain sur toute la hauteur.



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAULT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Blessures	Racines	Ces blessures sont superficielles (le bois mis à nu est peu ou pas altéré) et n'impactent pas l'ancrage. Des bourrelets de recouvrement sont présents ; ils sont sains.
Cavités ouvertes	Branches multiples	Petites cavités bien compartimentées avec des bourrelets sains sur anciennes plaies de coupe : étendues réduites, risque jugé faible.

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAULT MAJEUR	Cavités réduites sur branches
ORIGINE vraisemblable	Plaies de coupe anciennes
FACTEUR AGRAVANT	Prise au vent
DANGEROUSITE ACTUELLE	Faible
EVOLUTION	Lente
CIBLE	Parc urbain
CONSEQUENCE	Néant à ce jour

Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique correct ; son défaut majeur, cavités sur branches, est jugé à risque faible et à évolution lente ; elles n'occasionnent pas à ce jour de risque de rupture.

Il présente une bonne compartimentation. Son ancrage est jugé stable avec un renfort en tension. Les petites blessures observées sur racines restent de faible envergure et peu évolutive. Des petites branches mortes sont visibles en cime, risque faible en cas de chute.

Il est classé en « 2 = Présente des défauts mécaniques et/ou physiologiques mineurs éventuellement réversibles, et sans conséquence quant au maintien de la structure ou de l'arbre ».

Il est maintenu avec surveillance/ réexamen préconisé dans 2 ans.

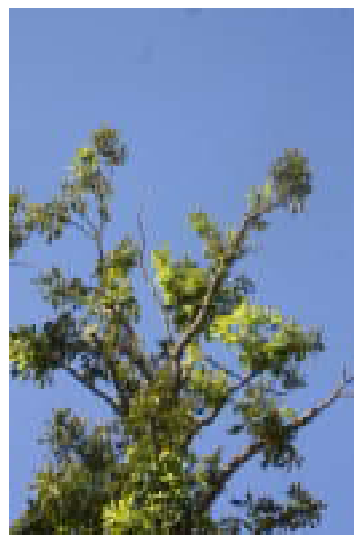
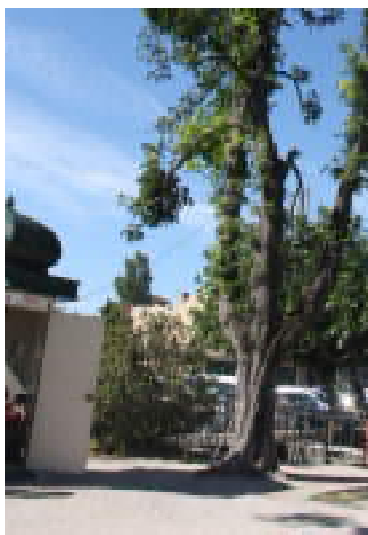
Gestion : port semi-libre possible.

Amélioration possible : éviter le tassement du sol autour du pied, prévoir cuvette et mulching végétal.



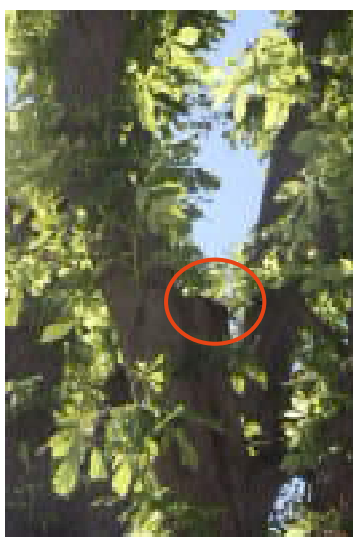


Son ancrage est jugé stable avec un renfort en tension. Les petites blessures observées sur racines restent de faible envergure et peu évolutive.



*Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable.
Peu de contraintes aériennes ; kiosque côté Est à 2.5m
➔ Cuvette et Mulching végétal préférable*

Petites branches mortes en cime : risque faible



Cavités sur branches : bien compartimentées avec des bourrelets de recouvrement sains et des PRBS jugées suffisantes.

Arbre 3 - Marronnier d'Inde

Aesculus hippocastanum

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Jardin Caisse d'Epargne

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre

2

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1M)	58 cm	HAUTEUR :	11 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone urbaine d'Isle sur la Sorgue. Parc public aménagé, en bordure de la Sorgue d'Entraigues : fréquentation élevée. Il est en groupement d'arbres, sur un sol plat composé de remblai ancien, de gravette avec terre ou gazon. Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes. Prise au vent : relativement exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architecturé ; a été longtemps entretenu en port semi-libre, réduite en extrémités depuis peu. Le port semi-libre est possible.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications et feuillage en cours de réédification.		
ETAT SANITAIRE	Bon		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes aux normes de l'essence.

SYSTEME RACINAIRE

Base peu évasée, avec plusieurs départs de mâts sains bien répartis mais pas très marqués avec une racine enroulante vers Nord-Est.
Ancrage jugé stable.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne élancée, réduite en extrémités sur l'ensemble.
Constituée dès 3 m de 3 axes maîtres, orientés N, S et NE.
Problématique : cavités ouvertes multiples sur plaies de coupe anciennes sur branches.

COLLET / TRONC

Tronc de 6 m, relativement droit, sain sur toute la hauteur.



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAUT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Cavités ouvertes	Branches multiples	Petites cavités bien compartimentées avec des bourrelets sains sur anciennes plaies de coupe : étendues réduites, risque jugé faible.

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAUT MAJEUR	Cavités réduites sur branches
ORIGINE vraisemblable	Plaies de coupe anciennes
FACTEUR AGRAVANT	Prise au vent
DANGEROUSITE ACTUELLE	Faible
EVOLUTION	Lente
CIBLE	Parc urbain
CONSEQUENCE	Néant à ce jour

Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique correct ; son défaut majeur, cavités sur branches, est jugé à risque faible et à évolution lente ; elles n'occasionnent pas à ce jour de risque de rupture.

Il présente une bonne compartimentation. Son ancrage est jugé stable malgré des départs de mâts peu marqués.

Il est classé en « 2 = Présente des défauts mécaniques et/ou physiologiques mineurs éventuellement réversibles, et sans conséquence quant au maintien de la structure ou de l'arbre ».

Il est maintenu avec surveillance/ réexamen préconisé dans 2 ans.

Gestion : port semi-libre possible.

Amélioration possible : éviter le tassement du sol autour du pied, prévoir cuvette et mulching végétal.



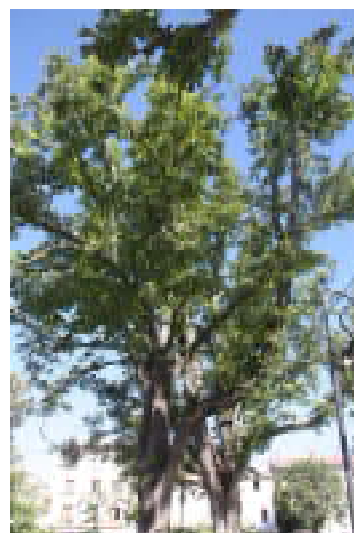


Son ancrage est jugé stable malgré des départs de mâts peu marqués et une racine enroulante vers Nord-Est.



Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes.

➔ *Cuvette et Mulching végétal préférable*



Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique correct. Port semi-libre possible.



Cavités sur branches : bien compartimentées avec des bourrelets de recouvrement sains et des PRBS jugées suffisantes.



Arbre 4 - Marronnier d'Inde

Aesculus hippocastanum

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Jardin Caisse d'Epargne

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre

2

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1M)	90 cm	HAUTEUR :	13 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone urbaine d'Isle sur la Sorgue. Parc public aménagé, en bordure de la Sorgue d'Entraigues : fréquentation élevée. Il est en groupement d'arbres, sur un sol plat composé de remblai ancien, de gravette avec terre ou gazon. Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes. Prise au vent : relativement exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architectural ; a été longtemps entretenu en port semi-libre, réduite en extrémités depuis peu. Le port semi-libre est possible.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications et feuillage en cours de réédification.		
ETAT SANITAIRE	Bon		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes aux normes de l'essence.

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, composée de 8 départs de mâts sains, bien répartis.

Problématique : Multiples blessures superficielles.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne évasée, réduite en extrémités sur l'ensemble. Constituée dès 3 m de 2 axes maîtres, orientés Centre et SE. Pas de singularités relevées.

COLLET / TRONC

Tronc de 3 m, relativement droit. Problématique : cavité ouverte côté Nord-Est à 3 m (haut-tronc).



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAULT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Blessures	Racines	Ces blessures sont superficielles (le bois mis à nu est peu ou pas altéré) et n'impactent pas l'ancrage. Des bourrelets de recouvrement sont présents ; ils sont sains.
Cavité ouverte	Tronc haut : 3 m côté NE	Petite cavité bien compartimentée, quasi refermée avec un bourrelet sain sur anciennes plaies de coupe : étendue réduite, risque jugé faible.

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAULT MAJEUR	Cavité réduite sur haut tronc
ORIGINE vraisemblable	Plaies de coupe anciennes
FACTEUR AGRAVANT	Prise au vent
DANGEROUSITE ACTUELLE	Faible
EVOLUTION	Lente
CIBLE	Parc urbain
CONSEQUENCE	Néant à ce jour

Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique correct ; son défaut majeur, une cavité sur haut-tronc à 3 m vers Nord-Est, est jugé à risque faible et à évolution lente ; elle n'occasionne pas à ce jour de risque de rupture.

Il présente une bonne compartimentation. Son ancrage est jugé stable. Les petites blessures observées sur racines restent de faible envergure et peu évolutive.

Il est classé en « 2 = Présente des défauts mécaniques et/ou physiologiques mineurs éventuellement réversibles, et sans conséquence quant au maintien de la structure ou de l'arbre ».

Il est maintenu avec surveillance/ réexamen préconisé dans 2 ans.

Gestion : port semi-libre possible.

Amélioration possible : éviter le tassement du sol autour du pied, prévoir cuvette et mulching végétal.



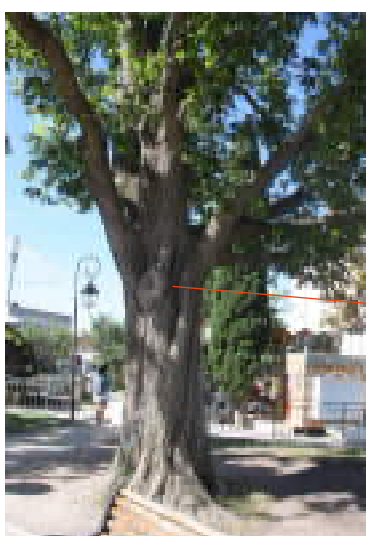


Son ancrage est jugé stable avec des départs de mâts racinaires marqués. Les petites blessures observées sur racines restent de faible envergure et peu évolutive.

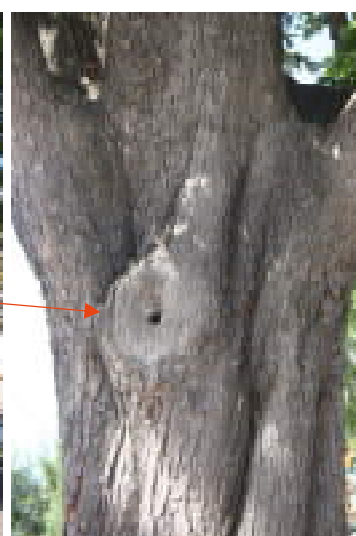


Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation

➔ *Cuvette et Mulching végétal préférable*



Petite cavité en haut tronc, bien compartimentée, quasi refermée avec un bourrelet sain sur anciennes plaies de coupe : étendue réduite, risque jugé faible.



Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique correct. Port semi-libre possible.



Arbre 5 - Marronnier d'Inde

Aesculus hippocastanum

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Jardin Caisse d'Epargne

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre

2

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1M)	53 cm	HAUTEUR :	11 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone urbaine d'Isle sur la Sorgue. Parc public aménagé, en bordure de la Sorgue d'Entraigues : fréquentation élevée. Il est en groupement d'arbres, sur un sol plat composé de remblai ancien, de gravette avec terre ou gazon. Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes ; à 3 m du bord du quai de la Sorgue vers Nord-Ouest. Prise au vent : relativement exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architecturé ; a été longtemps entretenu en port semi-libre, réduite en extrémités depuis peu. Le port semi-libre est possible.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Moyen : ramifications et feuillage en cours de réédification mais léger manque de ramifications internes à noter.		
ETAT SANITAIRE	Bon		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes aux normes de l'essence.

SYSTEME RACINAIRE

Base peu évasée, avec 6 départs de mâts sains bien répartis mais pas très marqués. Ancrage jugé stable.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne élancée, réduite en extrémités sur l'ensemble. Constituée dès 6 m de 3 axes maîtres, orientés SO, S et NE. Problématique : cavités ouvertes multiples sur plaies de coupe anciennes sur branches.

COLLET / TRONC

Tronc de 6 m, droit, sain sur toute la hauteur.



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAUT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Cavités ouvertes	Branches multiples	Petites cavités bien compartimentées avec des bourrelets sains sur anciennes plaies de coupe : étendues réduites, risque jugé faible.

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAUT MAJEUR	Cavités réduites sur branches
ORIGINE vraisemblable	Plaies de coupe anciennes
FACTEUR AGRAVANT	Prise au vent
DANGEROUSITE ACTUELLE	Faible
EVOLUTION	Lente
CIBLE	Parc urbain
CONSEQUENCE	Néant à ce jour

Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique moyen avec des « fenêtres » créées par un léger manque de ramifications. ; son défaut majeur, cavités sur branches, est jugé à risque faible et à évolution lente ; elles n'occasionnent pas à ce jour de risque de rupture. Il présente une bonne compartimentation. Son ancrage est jugé stable malgré des départs de mâts peu marqués.

Il est classé en « 2 = Présente des défauts mécaniques et/ou physiologiques mineurs éventuellement réversibles, et sans conséquence quant au maintien de la structure ou de l'arbre ».

Il est maintenu avec surveillance/ réexamen préconisé dans 2 ans.

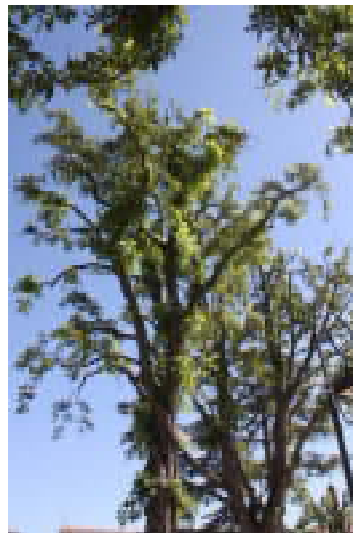
Gestion : port semi-libre possible.

Amélioration possible : éviter le tassement du sol autour du pied, prévoir cuvette et mulching végétal.

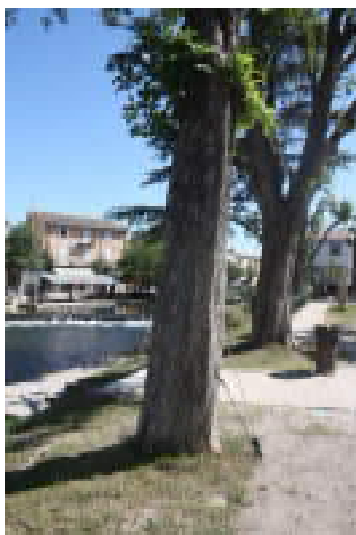




Son ancrage est jugé stable malgré des départs de mâts peu marqués.

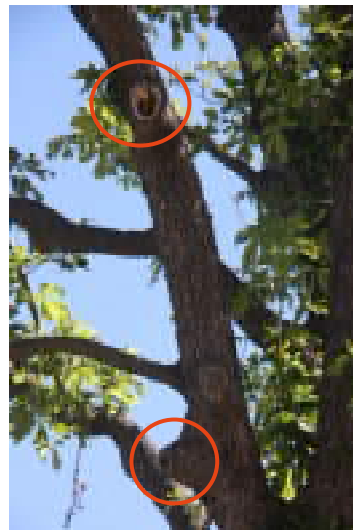


Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique moyen avec un manque de ramification créant des « fenêtres ». Port semi-libre possible.



Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable.

➔ Cuvette et Mulching végétal préférable



Cavités sur branches : bien compartimentées avec des bourrelets de recouvrement sains et des PRBS jugées suffisantes.



Arbre 6 - Marronnier d'Inde

Aesculus hippocastanum

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Jardin Caisse d'Epargne

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre

2

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1M)	71 cm	HAUTEUR :	11 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone urbaine d'Isle sur la Sorgue. Parc public aménagé, en bordure de la Sorgue d'Entraigues : fréquentation élevée. Il est en groupement d'arbres, sur un sol plat composé de remblai ancien, de gravette avec terre ou gazon. Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes. Prise au vent : relativement exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architectural ; a été longtemps entretenu en port semi-libre, réduite en extrémités depuis peu. Le port semi-libre est possible.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications et feuillage en cours de réédification.		
ETAT SANITAIRE	Bon		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes aux normes de l'essence.

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, composée de 6 départs de mâts sains, bien répartis.

Problématique : Multiples blessures superficielles.



CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne évasée, réduite en extrémités sur l'ensemble. Constituée dès 4.5 m de 2 axes maîtres, orientés NE et O.
Problématique : cavités ouvertes multiples sur plaies de coupe anciennes sur branches. Branches mortes de petit diamètre.

COLLET / TRONC

Tronc de 4.5 m, droit, sain sur toute la hauteur.

ETAT BIOMECANIQUE

DEFAUT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Blessures	Racines	Ces blessures sont superficielles (le bois mis à nu est peu ou pas altéré) et n'impactent pas l'ancrage. Des bourrelets de recouvrement sont présents ; ils sont sains.
Cavités ouvertes	Branches multiples	Petites cavités bien compartimentées avec des bourrelets sains sur anciennes plaies de coupe : étendues réduites, risque jugé faible.

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAUT MAJEUR	Cavités ouvertes sur branches
ORIGINE vraisemblable	Plaies de coupe anciennes
FACTEUR AGRAVANT	Prise au vent
DANGEROUSITE ACTUELLE	Faible
EVOLUTION	Lente
CIBLE	Parc urbain
CONSEQUENCE	Néant à ce jour

Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique correct ; son défaut majeur, cavités sur branches, est jugé à risque faible et à évolution lente ; elles n'occasionnent pas à ce jour de risque de rupture.

Il présente une bonne compartimentation. Son ancrage est jugé stable avec un renfort en tension. Les petites blessures observées sur racines restent de faible envergure et peu évolutive. Des petites branches mortes sont visibles en cime, risque faible en cas de chute.

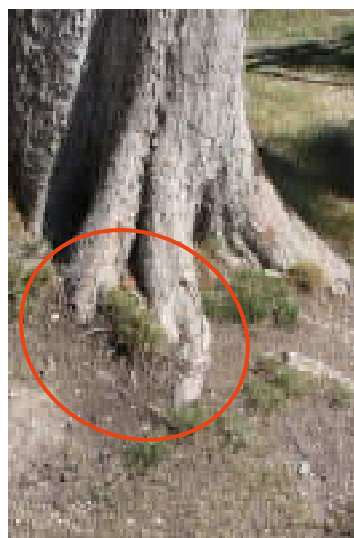
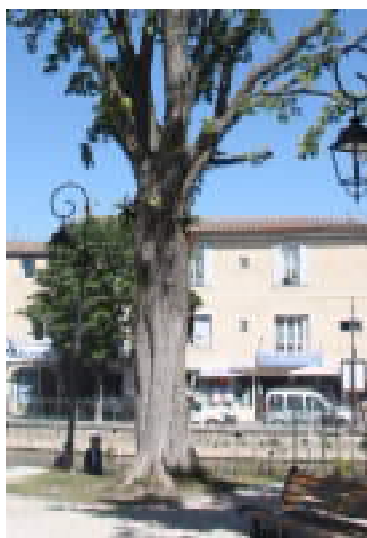
Il est classé en « 2 = Présente des défauts mécaniques et/ou physiologiques mineurs éventuellement réversibles, et sans conséquence quant au maintien de la structure ou de l'arbre ».

Il est maintenu avec surveillance/ réexamen préconisé dans 2 ans.

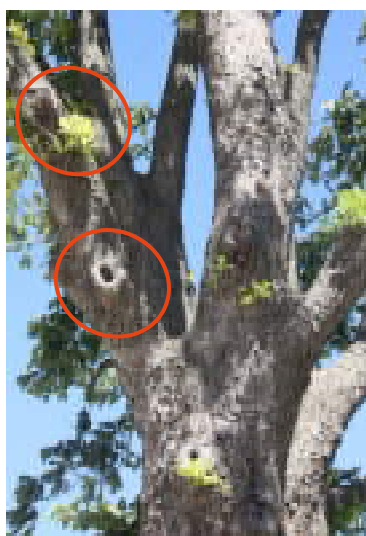
Gestion : port semi-libre possible.

Amélioration possible : éviter le tassement du sol autour du pied, prévoir cuvette et mulching végétal.

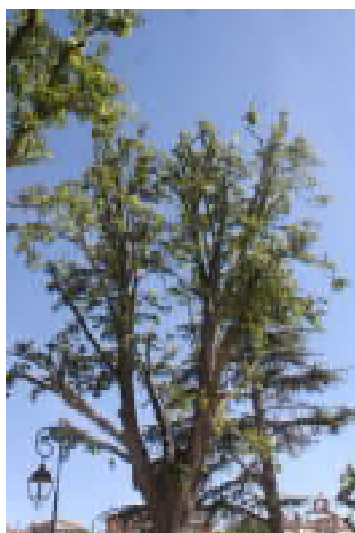




Son ancrage est jugé stable avec des départs de mâts racinaires marqués. Les petites blessures observées sur racines restent de faible envergure et peu évolutive.



Petites cavités bien compartimentées avec des bourrelets sains sur anciennes plaies de coupe : étendues réduites, risque jugé faible.



Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique correct. Port semi-libre possible. Des petites branches mortes sont visibles : risque faible en cas de chute.



Arbre 7 - Marronnier d'Inde

Aesculus hippocastanum

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Jardin Caisse d'Epargne

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre

2

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1M)	54 cm	HAUTEUR :	9 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone urbaine d'Isle sur la Sorgue. Parc public aménagé, en bordure de la Sorgue d'Entraigues : fréquentation élevée. Il est en groupement d'arbres, sur un sol plat composé de remblai ancien, de gravette avec terre ou gazon. Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes. Prise au vent : relativement exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architecturé ; a été longtemps entretenu en port semi-libre, réduite en extrémités depuis peu. Le port semi-libre est possible.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications et feuillage en cours de réédification.		
ETAT SANITAIRE	Bon		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes aux normes de l'essence.

SYSTEME RACINAIRE

Base peu évasée, présentant néanmoins 2 bons départs de mâts racinaires, sud et Nord-Ouest.
Ancrage stable.



CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne peu évasée, réduite en extrémités sur l'ensemble.
Constituée dès 2.5 m de 2 axes maîtres, orientés E et SO.

Problématique : Cavité ouverte sur charpentières Sud-Ouest et cavités ouvertes multiples sur plaies de coupe anciennes sur branches. Branches mortes de petit diamètre.

COLLET / TRONC

Tronc de 2.5 m, droit, sain sur toute la hauteur.

ETAT BIOMECANIQUE

DEFAUT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Cavité ouverte	Charpentière SO	Cavité peu profonde et bien compartimentée avec un bourrelet sain et complet. PRBS jugée suffisante.
Cavités ouvertes	Branches multiples	Petites cavités bien compartimentées avec des bourrelets sains sur anciennes plaies de coupe : étendues réduites, risque jugé faible.

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAUT MAJEUR	Cavité ouverte sur charpentière SO
ORIGINE vraisemblable	Plaie de coupe ancienne
FACTEUR AGRAVANT	Prise au vent
DANGEROUSITE ACTUELLE	Faible
EVOLUTION	Lente
CIBLE	Parc urbain
CONSEQUENCE	Néant à ce jour

Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique correct ; son défaut majeur, une cavité sur la charpentière Sud-Ouest ne présente pas de risque à ce jour. Il présente une bonne compartimentation. Les cavités sur branches, sont également jugées à risque faible et à évolution lente.

Son ancrage est jugé stable.

Des petites branches mortes sont visibles en cime, risque faible en cas de chute.

Il est classé en « 2 = Présente des défauts mécaniques et/ou physiologiques mineurs éventuellement réversibles, et sans conséquence quant au maintien de la structure ou de l'arbre ».

Il est maintenu avec surveillance/ réexamen préconisé dans 2 ans.

Gestion : port semi-libre possible.

Amélioration possible : éviter le tassement du sol autour du pied, prévoir cuvette et mulching végétal.





Son ancrage est jugé stable avec néanmoins une base peu évasée.



Cavité ouverte sur charpentièrre SO et petites cavités sur branches : bien compartimentées avec des bourrelets sains sur anciennes plaies de coupe : étendues réduites, risque jugé faible.



Arbre 8 – Tilleul argenté

Tilia tomentosa

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Jardin Caisse d'Epargne

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre

4

DESCRIPTION DE L'ARBRE

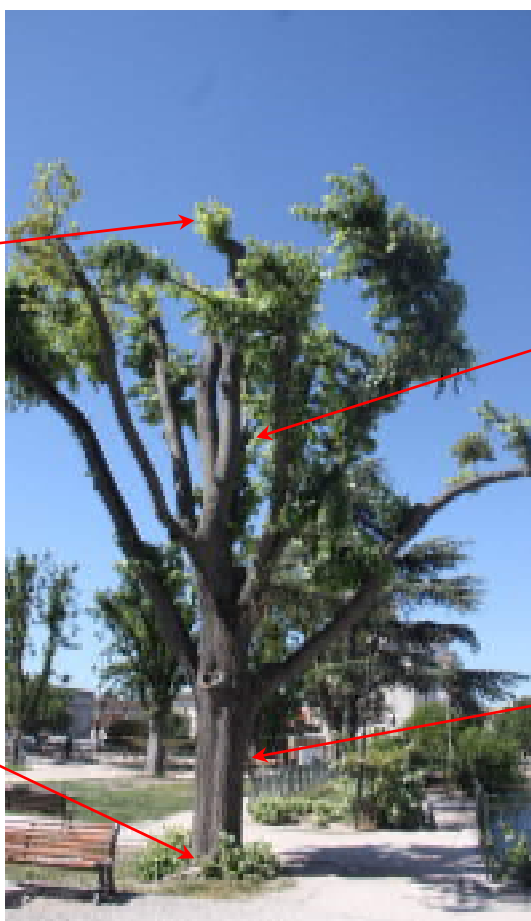
DIAMETRE (1M)	72 cm	HAUTEUR :	8 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone urbaine d'Isle sur la Sorgue. Parc public aménagé, en bordure de la Sorgue d'Entraigues : fréquentation élevée. Il est en groupement d'arbres, sur un sol plat composé de remblai ancien, de gravette avec terre ou gazon. Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes ; fosse poubelle côté Nord à 1m. Prise au vent : relativement exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port mutilé ; taille récente relativement sévère.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Moyen : manque de ramifications, réitérations en cours très réduites.		
ETAT SANITAIRE	Moyen : présence de dégâts de xylophages		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes aux normes de l'essence.

SYSTEME RACINAIRE

Base peu évasée, avec 4 départs de mâts racinaires, sains. Ancrage jugé stable.



CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne évasée, fortement réduite en hauteur et en largeur. Constituée dès 2.5 m de 7 axes maîtres, orientés SE, O, N, NO et 3 centres.
Problématique : Altération, dessèchement cortical avec décollement d'écorce et dégâts de xylophages sur charpentières Sud-Est et cavités ouvertes multiples sur plaies de coupe anciennes sur branches.

COLLET / TRONC

Tronc de 2.5 m, droit.
Problématique : Altération relevée sur collet Nord-Est entre les empattements racinaires.

ETAT BIOMECHANIQUE

DEFAULT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Altération	Collet NE	Altération décelée au collet côté Nord-Est sur ¼ circonférence, entre les empattements racinaires. Les départs de mâts racinaires sont sains à la frappe du maillet. 2 sondages ont été réalisés au collet, côté Nord-Est et Sud-Ouest. La courbe obtenue côté NE montre du bois altéré sur toute la longueur de perçage et la courbe SO montre une PRBS de 21 cm et du bois en début d'altération au-delà ; Les 2 courbes montrent en outre que l'altération n'est pas compartimentée donc l'évolution est inéluctable. Ces sondages permettent néanmoins de le conserver en surveillance. On contrôlera notamment l'évolution côté Nord-est.
Altération, xylophages	Charpentière SE	On note une altération en base qui occupe 50 % circonférence avec dessèchement cortical et mortalité du bois (décollement d'écorce). En outre, des dégâts de xylophages sont visibles avec des trous d'entrée sur toute la face altérée. Cet affaiblissement mécanique et physiologique nécessite une action sur l'axe qui présente de fait un risque de rupture : réduction de 2/3 de longueur dans les meilleurs délais.
Cavités ouvertes	Branches multiples	Petites cavités bien compartimentées avec des bourrelets sains sur anciennes plaies de coupe : étendues réduites, risque jugé faible.

*PRBS : paroi résiduelle de bois sain

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAULT MAJEUR	Altération sur charpentière Sud-Est
ORIGINE vraisemblable	Blessures de coupes anciennes
FACTEUR AGRAVANT	Dégâts xylophages et Prise au vent
DANGEROUSITE ACTUELLE	Importante
EVOLUTION	Lente à surveiller
CIBLE	Parc urbain
CONSEQUENCE	Risque de rupture de l'axe

Ce tilleul présente un fonctionnement physiologique moyen avec un manque de ramification malgré la réitération en cours. Son défaut majeur se situe au niveau de la charpentière Sud-Est : sa base est altérée avec un décollement d'écorce attestant de la mortalité des tissus (en aval de la coupe), et des attaques de xylophages creusant des galeries, ce qui accentue la dégradation des tissus internes. Cet axe est à réduire pour limiter le risque de rupture (voir photo ci-après).

L'altération interne au niveau du collet, est jugé à risque modéré et à évolution lente mais la compartimentation est inefficace au vu des sondages effectués. Ce défaut est à surveiller. Son ancrage est jugé stable ; les cavités relevées sur branches sont de petites dimensions et n'occasionnent pas à ce jour de risque de rupture.

Il est classé en « 4 = Arbre avec défauts majeurs qui entraîneront des conséquences à court terme quant au maintien de la structure ou de l'arbre ». **Son avenir est compromis à moyen terme.**

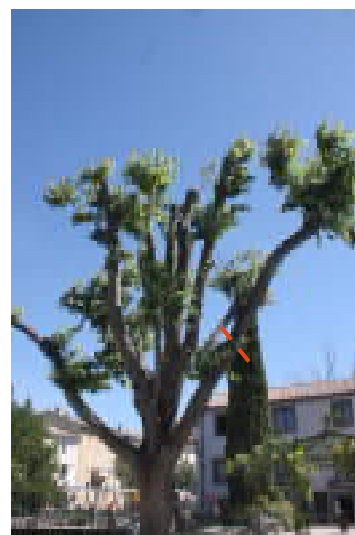
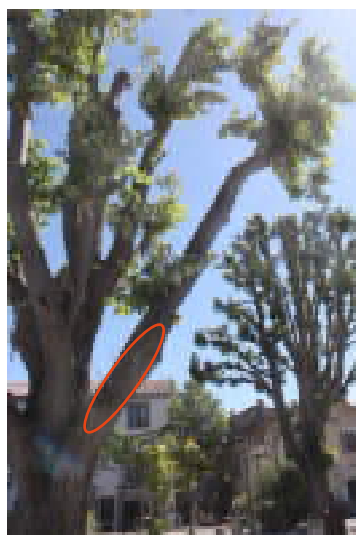
Il est néanmoins maintenu avec surveillance/ Réduction charpentière Sud-Est dans les meilleurs délais / Réexamen préconisé dans 2 ans.

Gestion : port réduit à maintenir

Amélioration possible : éviter le tassement du sol autour du pied, prévoir cuvette et mulching végétal.



L'altération interne au niveau du collet Nord-Est, est jugé à risque modéré et à évolution lente mais la compartimentation est inefficace au vu des sondages effectués.



Charpentière Sud-Est : sa base est altérée avec un décollement d'écorce attestant de la mortalité des tissus (en aval de la coupe), et des attaques de xylophages creusant des galeries, ce qui accentue la dégradation des tissus internes.

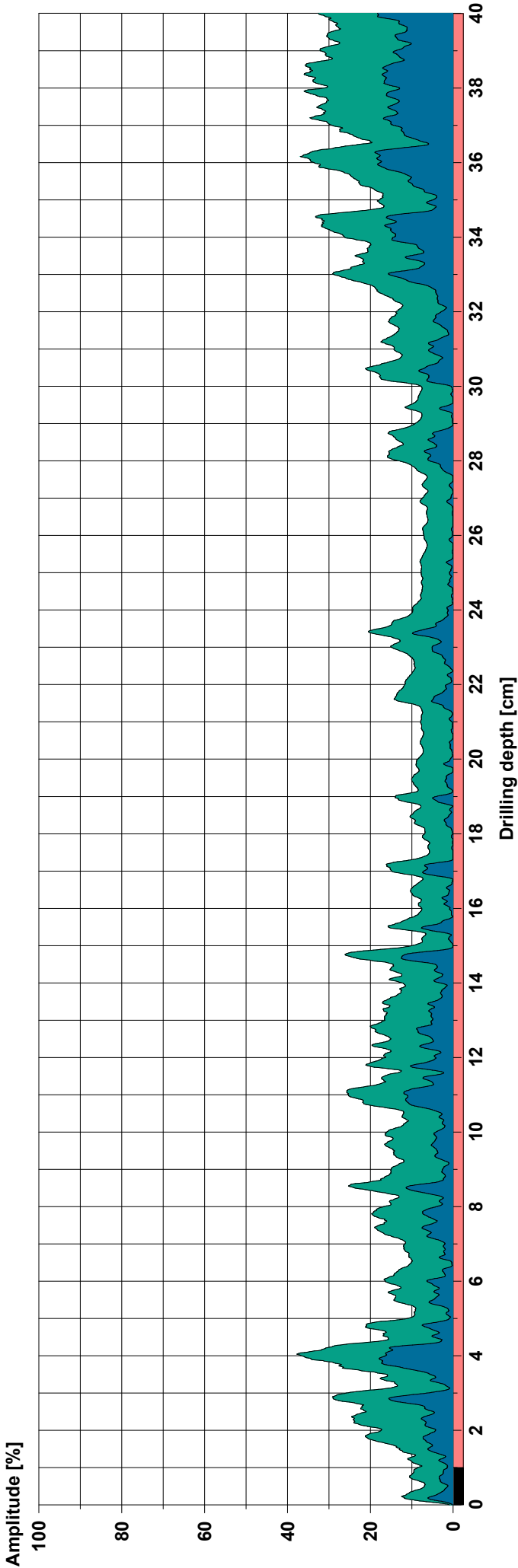
➔ *Cet axe est à réduire pour limiter le risque de rupture : 2/3 longueur en amont des rejets*



Autres cavités sur branches : bien compartimentées avec des bourrelets de recouvrement sains et des PRBS jugées suffisantes.

Measuring / object data

Measurement no.:	1	Speed	: 2000 r/min	Diameter:	61,00 cm
ID number	: TILL8-ISLE/SORGUE	Needle state:	---	Level	: 0
Drilling depth	: 40,08 cm	Tilt	: -5°	Direction:	NORD-EST
Date	: 11.06.2024	Offset	: 94 / 259	Species	: Collet
Time	: 12:09:01	Avg. curve	: off / off	Location:	:
Feed	: 200 cm/min	Name	:		



Assessment

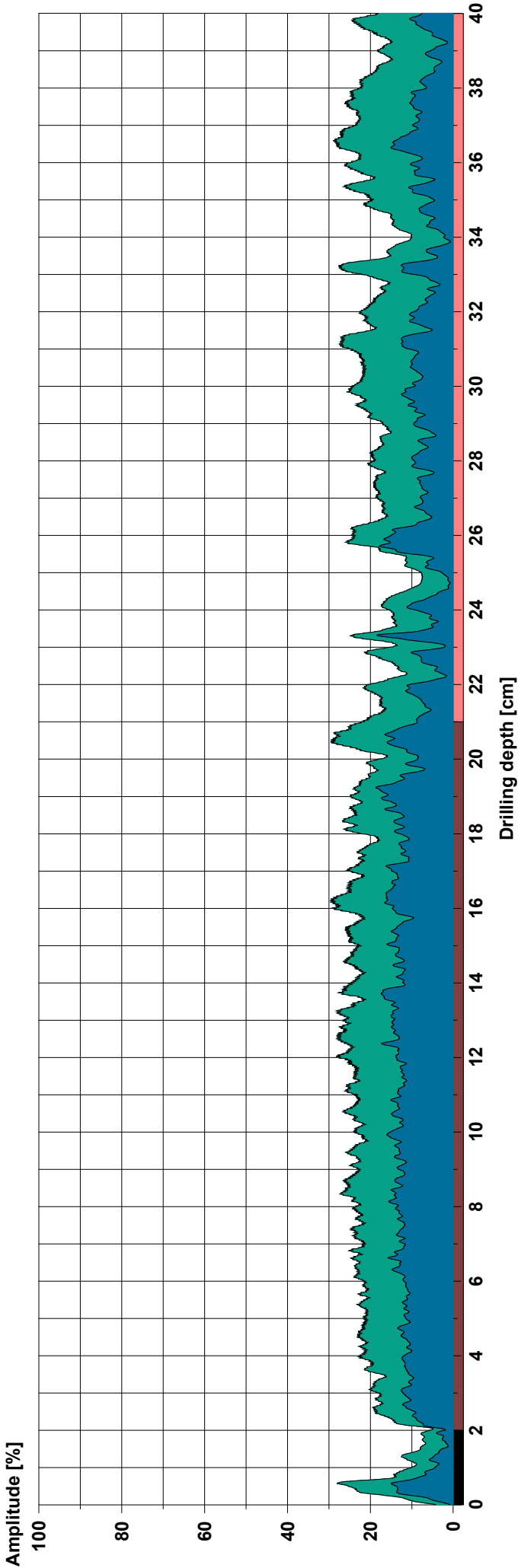
From 0,00 cm to 1,00 cm	: Ecorce
From 1,00 cm to 40,00 cm	: Début d'altération

Comment

Bois altéré en cours sur tout le rayon, soit une altération sur 30.5 cm - Compartimentation non visible

Measuring / object data

Measurement no.:	2	Speed	: 2500 r/min	Diameter:	61,00 cm
ID number	: TILL8-ISLE/SORGUE	Needle state:	---	Level	: 0
Drilling depth	: 40,07 cm	Tilt	: -4°	Direction:	SUD-OUEST
Date	: 11.06.2024	Offset	: 94 / 272	Species	: Collet
Time	: 12:13:21	Avg. curve	: off / off	Location:	
Feed	: 200 cm/min	Name	:		



Assessment

From	0,00 cm	to	2,00 cm	: Ecorce
From	2,00 cm	to	21,00 cm	: Bois sain
From	21,00 cm	to	40,00 cm	: Début d'altération

Comment

Bois en cours d'altération à partir de 21 cm PRBS=21 cm soit t/R de 68% mais sans réelle zone de barrage

Arbre 9 - Marronnier d'Inde

Aesculus hippocastanum

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Jardin Caisse d'Epargne

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre

2

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1M)	78 cm	HAUTEUR :	11 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone urbaine d'Isle sur la Sorgue. Parc public aménagé, en bordure de la Sorgue d'Entraigues : fréquentation élevée. Il est en groupement d'arbres, sur un sol plat composé de remblai ancien, de gravette avec terre ou gazon. Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes ; en aplomb de voie piétonne, terrasses de commerces et tables de pique-nique. Prise au vent : relativement exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architectural ; a été longtemps entretenu en port semi-libre, réduite en extrémités depuis peu. Le port semi-libre est possible.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications et feuillage en cours de réédification.		
ETAT SANITAIRE	Bon		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes aux normes de l'essence.

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, avec départs de mâts sains bien répartis et sains.
Ancrage jugé stable.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne large, réduite en extrémités sur l'ensemble.
Constituée dès 3.5 m de 5 axes maîtres, orientés S, N, E et 2 centre.
Problématique : cavités ouvertes multiples sur plaies de coupe anciennes sur branches.

COLLET / TRONC

Tronc de 3.5 m, droit, sain sur toute la hauteur.



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAULT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Cavités ouvertes	Branches multiples	Petites cavités bien compartimentées avec des bourrelets sains sur anciennes plaies de coupe : étendues réduites, risque jugé faible.

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAULT MAJEUR	Cavités réduites sur branches
ORIGINE vraisemblable	Plaies de coupe anciennes
FACTEUR AGRAVANT	Prise au vent
DANGEROUSITE ACTUELLE	Faible
EVOLUTION	Lente
CIBLE	Parc urbain
CONSEQUENCE	Néant à ce jour

Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique correct ; son défaut majeur, cavités sur branches, est jugé à risque faible et à évolution lente ; elles n'occasionnent pas à ce jour de risque de rupture.

Il présente une bonne compartimentation. Son ancrage est jugé stable malgré des départs de mâts peu marqués.

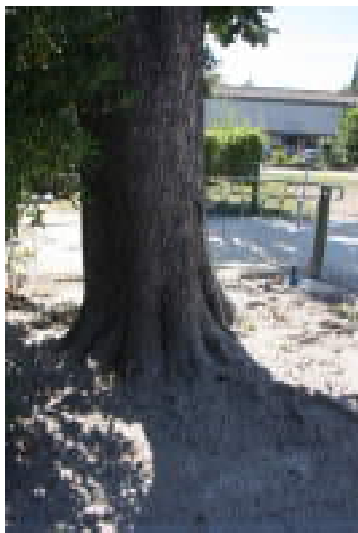
Il est classé en « 2 = Présente des défauts mécaniques et/ou physiologiques mineurs éventuellement réversibles, et sans conséquence quant au maintien de la structure ou de l'arbre ».

Il est maintenu avec surveillance/ réexamen préconisé dans 2 ans.

Gestion : port semi-libre possible.

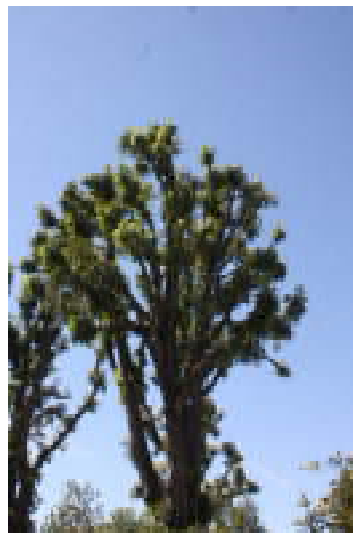
Amélioration possible : éviter le tassement du sol autour du pied, prévoir cuvette et mulching végétal.





Son ancrage est jugé stable avec des départs de mâts marqués. Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable.

→ Cuvette et Mulching végétal préférable



Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique correct. Port semi-libre possible.



Cavités sur branches : bien compartimentées avec des bourrelets de recouvrement sains et des PRBS jugées suffisantes.



Arbre 10 - Marronnier d'Inde

Aesculus hippocastanum

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Jardin Caisse d'Epargne

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre

2

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1M)	78 cm	HAUTEUR :	11 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone urbaine d'Isle sur la Sorgue. Parc public aménagé, en bordure de la Sorgue d'Entraigues : fréquentation élevée. Il est en groupement d'arbres, sur un sol plat composé de remblai ancien, de gravette avec terre ou gazon. Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes ; en aplomb de voie piétonne, terrasses de commerces et tables de pique-nique. Prise au vent : relativement exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architectural ; a été longtemps entretenu en port semi-libre, réduite en extrémités depuis peu. Le port semi-libre est possible.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications et feuillage en cours de réédification.		
ETAT SANITAIRE	Bon		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes aux normes de l'essence.

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, avec départs de mâts sains bien répartis et sains.
Ancrage jugé stable.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne large, réduite en extrémités sur l'ensemble. Constituée dès 4 m de 3 axes maîtres, orientés S, NE et O. Légèrement étriquée côté NO : concurrence ancienne avec marronnier N°9.
Problématique : cavités ouvertes multiples sur plaies de coupe anciennes sur branches.

COLLET / TRONC

Tronc de 4 m, droit, sain sur toute la hauteur.



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAUT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Cavités ouvertes	Branches multiples	Petites cavités bien compartimentées avec des bourrelets sains sur anciennes plaies de coupe : étendues réduites, risque jugé faible.

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAUT MAJEUR	Cavités réduites sur branches
ORIGINE vraisemblable	Plaies de coupe anciennes
FACTEUR AGRAVANT	Prise au vent
DANGEROUSITE ACTUELLE	Faible
EVOLUTION	Lente
CIBLE	Parc urbain
CONSEQUENCE	Néant à ce jour

Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique correct ; son défaut majeur, cavités sur branches, est jugé à risque faible et à évolution lente ; elles n'occasionnent pas à ce jour de risque de rupture.

Il présente une bonne compartimentation. Son ancrage est jugé stable malgré des départs de mâts peu marqués.

Il est classé en « 2 = Présente des défauts mécaniques et/ou physiologiques mineurs éventuellement réversibles, et sans conséquence quant au maintien de la structure ou de l'arbre ».

Il est maintenu avec surveillance/ réexamen préconisé dans 2 ans.

Gestion : port semi-libre possible.

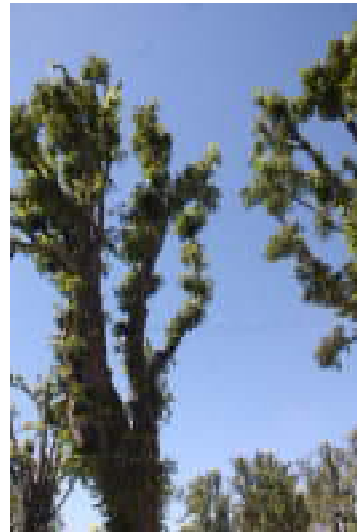
Amélioration possible : éviter le tassement du sol autour du pied, prévoir cuvette et mulching végétal.





Son ancrage est jugé stable avec des départs de mâts marqués. Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable.

→ Cuvette et Mulching végétal préférable



Ce marronnier présente un fonctionnement physiologique correct. Port semi-libre possible. Couronne légèrement étriquée côté NO : concurrence ancienne avec marronnier N°9.



Cavités sur branches : bien compartimentées avec des bourrelets de recouvrement sains et des PRBS jugées suffisantes.



Arbre 11 - Tilleul argenté

Tilia tomentosa

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Jardin Caisse d'Épargne

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre

3

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1M)	72 cm	HAUTEUR :	10 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone urbaine d'Isle sur la Sorgue. Parc public aménagé, en bordure de la Sorgue d'Entraigues : fréquentation élevée. Il est en groupement d'arbres, sur un sol plat composé de remblai ancien, de gravette avec terre ou gazon. Sol peu favorable du fait d'un tassement lié à la nature du sol et à la fréquentation, mais alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes. Prise au vent : relativement exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port mutilé. Réduction sévère. Le port réduit sera à maintenir.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Moyen : manque de ramifications, réitérations en cours très réduites.		
ETAT SANITAIRE	Moyen : un champignon saprophytique est à noter sur bois morts de racines.		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes aux normes de l'essence.

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, composée de 7 départs de mâts sains bien répartis avec renfort en tension, côté Nord, en opposé à la gîte. Ancrage stable.



CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne assez fortement réduite en hauteur et en largeur. Constituée dès 3 m de 3 axes maîtres, orientés E, NO et Centre.

Problématique : Ecorce incluse 1^{ère} fourche charpentières Centre/NO et cavités ouvertes multiples sur plaies de coupe anciennes sur branches.

COLLET / TRONC

Tronc de 3 m, droit et sain sur toute la hauteur.

Problématique : Altération réduite avec champignon au collet Nord.

ETAT BIOMECANIQUE

DEFAULT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Altération	Collet Nord	Altération décelée au collet côté Nord notamment, entre les empattements racinaires. Le champignon déterminé, une lépiote est saprophage : il dégrade le bois déjà mort et reste cantonné au niveau des anciennes blessures. Son action est donc jugée faible sur la dégradation observée. Les départs de mâts racinaires sont sains à la frappe du maillet. Cette altération est très réduite en étendue et jugée à risque faible. On contrôlera notamment l'évolution côté Sud.
Ecorce incluse	Charpentières Centre/Nord- Ouest	Fourche maitresse en écorce incluse : pas de fissuration, et bois sain : surveillance.
Cavités ouvertes	Charpentières Branches	Petites cavités bien compartimentées avec des bourrelets sains sur anciennes plaies de coupe : étendues réduites, risque jugé faible.

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAULT MAJEUR	Altération au collet Nord
ORIGINE vraisemblable	Blessures anciennes
FACTEUR AGRAVANT	Prise au vent
DANGEROUSITE ACTUELLE	Faible
EVOLUTION	Lente
CIBLE	Parc urbain
CONSEQUENCE	Néant à ce jour

Ce tilleul présente un fonctionnement physiologique moyen ; son défaut majeur, une altération interne au niveau du collet, est jugé à risque faible et à évolution lente mais à surveiller.

Il présente une bonne compartimentation et le champignon observé n'est pas préjudiciable en termes de solidité. Son ancrage est jugé stable ; l'écorce incluse est liée au développement de la fourche : cela est récurrent sur tilleul (génétique) : une surveillance est nécessaire mais risque faible à ce jour. Les cavités relevées sur branches sont de petites dimensions et n'occasionnent pas à ce jour de risque de rupture.

Il est classé en « 3 = présente des défauts mécaniques et/ou physiologiques préjudiciables qui auront à moyen terme des conséquences quant au maintien de la structure ou de l'arbre ».

Il est maintenu avec surveillance/ réexamen préconisé dans 2 ans.

Gestion : port semi-libre possible

Amélioration possible : éviter le tassement du sol autour du pied, prévoir cuvette et mulching végétal.



Altération réduite en étendue, décelée au collet côté Nord, entre les empattements racinaires qui eux sont sains. Le champignon déterminé, une lépiote, est saprophage : il dégrade le bois déjà mort et reste cantonné au niveau des anciennes blessures.



Fourche maitresse en écorce incluse : pas de fissuration, et bois sain : surveillance.



Cavités sur charpentières et branches : bien compartimentées avec des bourrelets de recouvrement sains et des PRBS jugées suffisantes.



Arbre N°1 - Platane commun hybride - *Platanus x acerifolia*

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Les Capucins

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre :

1

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1m)	123 cm	HAUTEUR :	18 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone péri-urbaine d'Isle sur la Sorgue. Abords du stade et tennis : fréquentation moyennement élevée à élevée. Il est en alignement d'arbres, sur un sol plat composé de terre enherbée. Sol assez favorable du fait d'une fréquentation temporaire essentiellement, non ouvert aux véhicules avec alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes. Prise au vent : exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architectural régulier ; favorable sous réserve d'effectuer des tailles d'entretien régulières.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications denses et accroissements corrects		
ETAT SANITAIRE	Aucun pathogène grave décelé.		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes au stade relevé.
Oïdium sur feuilles : impact faible.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne ovale, constituée dès 3 m de 2 axes maîtres, SE et SO ; taillés sur têtes de chat ou prolongements Régulièrement. Rejets vigoureux et sains sur l'ensemble.

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, composée de 6 départs de mâts puissants et sains bien répartis.
→ Ancrage jugé stable.

COLLET / TRONC

Tronc large, trapu et droit de 3 m : sain sur toute la circonférence et toute la hauteur.



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAULT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Néant		

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAULT MAJEUR	Néant
ORIGINE vraisemblable	
FACTEUR AGRAVANT	
DANGEROUSITE ACTUELLE	
EVOLUTION	
CIBLE	
CONSEQUENCE	

Ce platane présente un fonctionnement physiologique très correct ; Il ne présente aucun défaut majeur.

Le port architecturé actuel, sur têtes de chat ou prolongement est à poursuivre régulièrement : tous les 3 ans maximum. Sa couronne présente des rejets vigoureux et sains.

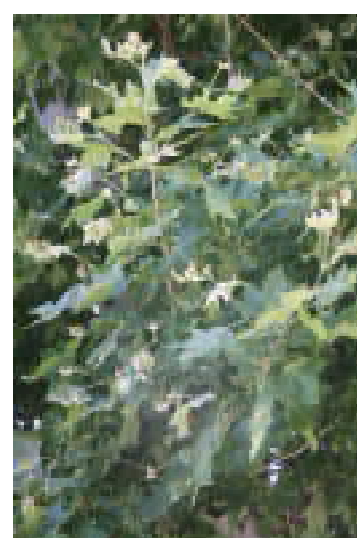
Il est classé en « 1 = Arbre sans défauts apparents ou défauts bénins sans conséquence quant à son maintien ».

Il est maintenu / réexamen préconisé dans 5 ans.

Gestion : port architecturé à poursuivre.



Implanté en alignement, ce platane en port architecturé est sain et vigoureux



Oïdium sur feuilles : impact faible

Arbre N°2 - Platane commun hybride - *Platanus x acerifolia*

Client : **Commune Isle sur la Sorgue**
Site : **Les Capucins**
Date du relevé : **11 juin 2024**

Synthèse état de l'arbre :
1

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1m)	59 cm	HAUTEUR :	16 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone péri-urbaine d'Isle sur la Sorgue. Abords du stade et tennis : fréquentation moyennement élevée à élevée. Il est en alignement d'arbres, sur un sol plat composé de terre enherbée. Sol assez favorable du fait d'une fréquentation temporaire essentiellement, non ouvert aux véhicules avec alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes. Prise au vent : exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architecturé régulier ; favorable sous réserve d'effectuer des tailles d'entretien régulières.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications denses et accroissements corrects		
ETAT SANITAIRE	Aucun pathogène grave décelé.		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes au stade relevé.
Oïdium sur feuilles : impact faible.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne ovale, constituée dès 9 m de 2 axes maîtres, Centre et SO ;
taillés sur têtes de chat ou prolongements
Régulièrement. Rejets vigoureux et sains sur l'ensemble.

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, composée de 5 départs de mâts puissants et sains bien répartis.
→ Ancrage jugé stable.

COLLET / TRONC

Tronc large, trapu et légèrement courbe, de 9 m : sain sur toute la circonférence et toute la hauteur.



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAUT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Néant		

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAUT MAJEUR	Néant
ORIGINE vraisemblable	
FACTEUR AGRAVANT	
DANGEROUSITE ACTUELLE	
EVOLUTION	
CIBLE	
CONSEQUENCE	

Ce platane présente un fonctionnement physiologique très correct ; Il ne présente aucun défaut majeur. Il est dominé donc plus petit que les autres, et a fait une petite courbe naturelle en bas du tronc.

Le port architecturé actuel, sur têtes de chat ou prolongement est à poursuivre régulièrement : tous les 3 ans maximum. Sa couronne présente des rejets vigoureux et sains.

Il est classé en « 1 = Arbre sans défauts apparents ou défauts bénins sans conséquence quant à son maintien ».

Il est maintenu / réexamen préconisé dans 5 ans.

Gestion : port architecturé à poursuivre.



Implanté en alignement, ce platane en port architecturé est sain et vigoureux.

Arbre N°3 - Platane commun hybride - *Platanus x acerifolia*

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Les Capucins

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre :

1

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1m)	100 cm	HAUTEUR :	18 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone péri-urbaine d'Isle sur la Sorgue. Abords du stade et tennis : fréquentation moyennement élevée à élevée. Il est en alignement d'arbres, sur un sol plat composé de terre enherbée. Sol assez favorable du fait d'une fréquentation temporaire essentiellement, non ouvert aux véhicules avec alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes. Prise au vent : exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architectural régulier ; favorable sous réserve d'effectuer des tailles d'entretien régulières.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications denses et accroissements corrects		
ETAT SANITAIRE	Aucun pathogène grave décelé.		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes au stade relevé.
Oïdium sur feuilles : impact faible.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne ovale, constituée dès 3.5 m de 2 axes maîtres, E et O ; taillés sur têtes de chat ou prolongements Régulièrement. Rejets vigoureux et sains sur l'ensemble.

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, composée de 6 départs de mâts puissants et sains bien répartis.
→ Ancrage jugé stable.

COLLET / TRONC

Tronc large, trapu et droit de 3.5 m : sain sur toute la circonférence et toute la hauteur.



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAULT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Néant		

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAULT MAJEUR	Néant
ORIGINE vraisemblable	
FACTEUR AGRAVANT	
DANGEROUSITE ACTUELLE	
EVOLUTION	
CIBLE	
CONSEQUENCE	

Ce platane présente un fonctionnement physiologique très correct ; Il ne présente aucun défaut majeur.

Le port architecturé actuel, sur têtes de chat ou prolongement est à poursuivre régulièrement : tous les 3 ans maximum. Sa couronne présente des rejets vigoureux et sains.

Il est classé en « 1 = Arbre sans défauts apparents ou défauts bénins sans conséquence quant à son maintien ».

Il est maintenu / réexamen préconisé dans 5 ans.

Gestion : port architecturé à poursuivre.



Implanté en alignement, ce platane en port architecturé est sain et vigoureux



Arbre N°4 - Platane commun hybride - *Platanus x acerifolia*

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Les Capucins

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre :

1

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1m)	60 cm	HAUTEUR :	15 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone péri-urbaine d'Isle sur la Sorgue. Abords du stade et tennis : fréquentation moyennement élevée à élevée. Il est en alignement d'arbres, sur un sol plat composé de terre enherbée. Sol assez favorable du fait d'une fréquentation temporaire essentiellement, non ouvert aux véhicules avec alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes. Prise au vent : exposé aux vents dominants. En aplomb de la propriété riveraine, 3 m de la limite vers Sud.		
PORT	Arbre en port architecturé régulier ; favorable sous réserve d'effectuer des tailles d'entretien régulières.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications denses et accroissements corrects		
ETAT SANITAIRE	Aucun pathogène grave décelé.		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes au stade relevé.
Oïdium sur feuilles : impact faible.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne ovale, constituée dès 2.5 m de 2 axes maîtres, S et N ; taillés sur têtes de chat ou prolongements Régulièrement. Rejets vigoureux et sains sur l'ensemble.

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, composée de 7 départs de mâts puissants et sains bien répartis.
→ Ancrage jugé stable.

COLLET / TRONC

Tronc large, trapu et droit de 2.5 m : sain sur toute la circonférence et toute la hauteur.



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAUT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Néant		

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAUT MAJEUR	Néant
ORIGINE vraisemblable	
FACTEUR AGRAVANT	
DANGEROUSITE ACTUELLE	
EVOLUTION	
CIBLE	
CONSEQUENCE	

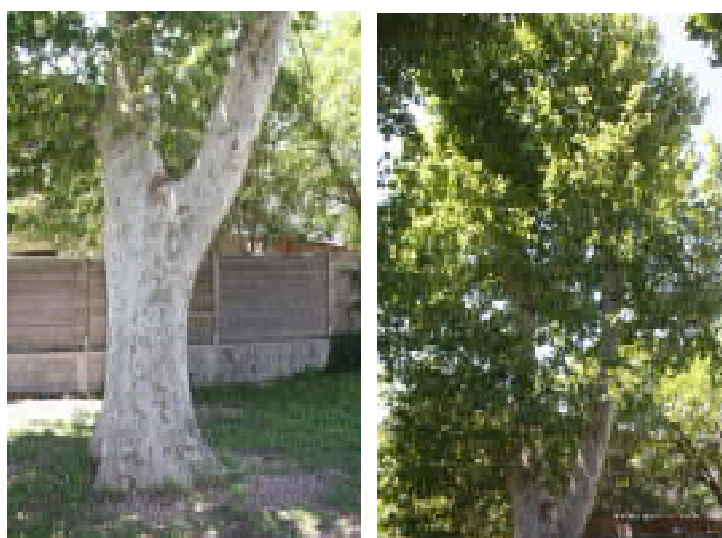
Ce platane présente un fonctionnement physiologique très correct ; Il ne présente aucun défaut majeur.

Le port architecturé actuel, sur têtes de chat ou prolongement est à poursuivre régulièrement : tous les 3 ans maximum. Sa couronne présente des rejets vigoureux et sains.

Il est classé en « 1 = Arbre sans défauts apparents ou défauts bénins sans conséquence quant à son maintien ».

Il est maintenu / réexamen préconisé dans 5 ans.

Gestion : port architecturé à poursuivre.



Implanté en alignement, ce platane en port architecturé est sain et vigoureux



Arbre N°5 - Platane commun hybride - *Platanus x acerifolia*

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Les Capucins

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre :

1

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1m)	65 cm	HAUTEUR :	18 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone péri-urbaine d'Isle sur la Sorgue. Abords du stade et tennis : fréquentation moyennement élevée à élevée. Il est en alignement d'arbres, sur un sol plat composé de terre enherbée. Sol assez favorable du fait d'une fréquentation temporaire essentiellement, non ouvert aux véhicules avec alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes. Prise au vent : exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architectural régulier ; favorable sous réserve d'effectuer des tailles d'entretien régulières.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications denses et accroissements corrects		
ETAT SANITAIRE	Aucun pathogène grave décelé.		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes au stade relevé.
Oïdium sur feuilles : impact faible.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne ovale, constituée dès 9 m de 3 axes maîtres, NE, S et O ; taillés sur têtes de chat ou prolongements Régulièrement. Rejets vigoureux et sains sur l'ensemble.

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, composée de 6 départs de mâts puissants et sains bien répartis.
→ Ancrage jugé stable.

COLLET / TRONC

Tronc large, trapu et droit de 9 m : sain sur toute la circonférence et toute la hauteur.



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAULT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Néant		

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAULT MAJEUR	Néant
ORIGINE vraisemblable	
FACTEUR AGRAVANT	
DANGEROUSITE ACTUELLE	
EVOLUTION	
CIBLE	
CONSEQUENCE	

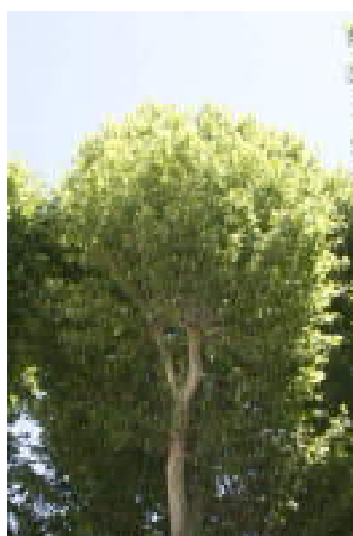
Ce platane présente un fonctionnement physiologique très correct ; Il ne présente aucun défaut majeur.

Le port architecturé actuel, sur têtes de chat ou prolongement est à poursuivre régulièrement : tous les 3 ans maximum. Sa couronne présente des rejets vigoureux et sains.

Il est classé en « 1 = Arbre sans défauts apparents ou défauts bénins sans conséquence quant à son maintien ».

Il est maintenu / réexamen préconisé dans 5 ans.

Gestion : port architecturé à poursuivre.



Implanté en alignement, ce platane en port architecturé est sain et vigoureux



Arbre N°6 - Platane commun hybride - *Platanus x acerifolia*

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Les Capucins

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre :

1

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1m)	85 cm	HAUTEUR :	18 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone péri-urbaine d'Isle sur la Sorgue. Abords du stade et tennis : fréquentation moyennement élevée à élevée. Il est en alignement d'arbres, sur un sol plat composé de terre enherbée. Sol assez favorable du fait d'une fréquentation temporaire essentiellement, non ouvert aux véhicules avec alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes. Prise au vent : exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architecturé régulier ; favorable sous réserve d'effectuer des tailles d'entretien régulières.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications denses et accroissements corrects		
ETAT SANITAIRE	Aucun pathogène grave décelé.		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes au stade relevé.
Oïdium sur feuilles : impact faible.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne ovale, constituée dès 3 m de 3 axes maîtres, SE, NE et O ; taillés sur têtes de chat ou prolongements Régulièrement. Rejets vigoureux et sains sur l'ensemble.

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, composée de 8 départs de mâts puissants et sains bien répartis.
→ Ancrage jugé stable.

COLLET / TRONC

Tronc large, trapu et droit de 3 m : sain sur toute la circonférence et toute la hauteur.



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAULT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Néant		

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAULT MAJEUR	Néant
ORIGINE vraisemblable	
FACTEUR AGRAVANT	
DANGEROUSITE ACTUELLE	
EVOLUTION	
CIBLE	
CONSEQUENCE	

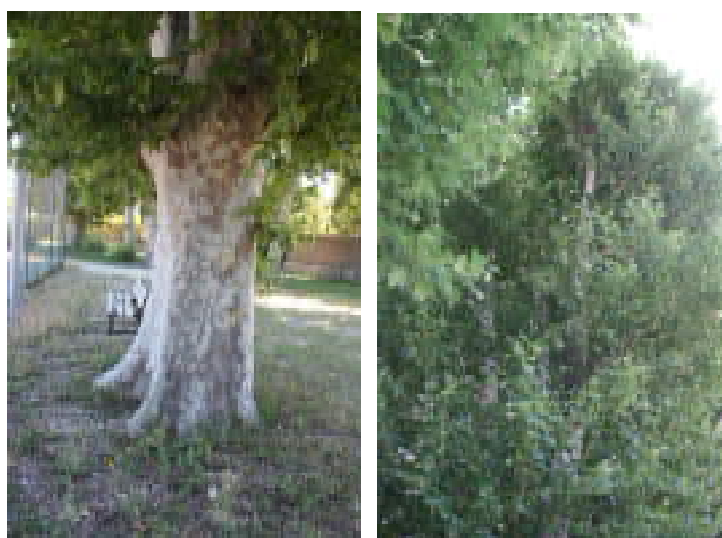
Ce platane présente un fonctionnement physiologique très correct ; Il ne présente aucun défaut majeur.

Le port architecturé actuel, sur têtes de chat ou prolongement est à poursuivre régulièrement : tous les 3 ans maximum. Sa couronne présente des rejets vigoureux et sains.

Il est classé en « 1 = Arbre sans défauts apparents ou défauts bénins sans conséquence quant à son maintien ».

Il est maintenu / réexamen préconisé dans 5 ans.

Gestion : port architecturé à poursuivre.



Implanté en alignement, ce platane en port architecturé est sain et vigoureux



Arbre N°7 - Platane commun hybride - *Platanus x acerifolia*

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Les Capucins

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre :

1

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1m)	120 cm	HAUTEUR :	18 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone péri-urbaine d'Isle sur la Sorgue. Abords du stade et tennis : fréquentation moyennement élevée à élevée. Il est en alignement d'arbres, sur un sol plat composé de terre enherbée. Sol assez favorable du fait d'une fréquentation temporaire essentiellement, non ouvert aux véhicules avec alimentation hydrique plutôt favorable. Peu de contraintes aériennes. Prise au vent : exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port architecturé régulier ; favorable sous réserve d'effectuer des tailles d'entretien régulières.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications denses et accroissements corrects		
ETAT SANITAIRE	Aucun pathogène grave décelé.		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes au stade relevé.
Oïdium sur feuilles : impact faible.

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, composée de 10 départs de mâts puissants et sains bien répartis.
→ Ancrage jugé stable.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

Couronne ovale, constituée dès 2.5 m de 3 axes maîtres, SE, SO et N ;
taillés sur têtes de chat ou prolongements
Régulièrement. Rejets vigoureux et sains sur l'ensemble.

COLLET / TRONC

Tronc large, trapu et droit de 2.5 m : sain sur toute la circonférence et toute la hauteur.
Excroissance côté Sud : saine.
Trace de coupe ancienne de gros diamètre : fermée complètement et saine.



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAUT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Néant		

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAUT MAJEUR	Néant
ORIGINE vraisemblable	
FACTEUR AGRAVANT	
DANGEROUSITE ACTUELLE	
EVOLUTION	
CIBLE	
CONSEQUENCE	

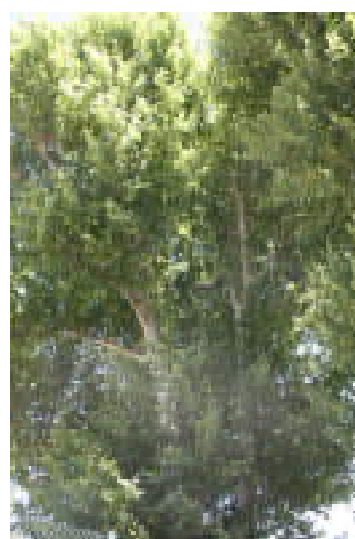
Ce platane présente un fonctionnement physiologique très correct ; Il ne présente aucun défaut majeur. L'excroissance n'est pas un défaut ; elle est saine ; liée à des coupes de rejets répétées à ce niveau.

Le port architecturé actuel, sur têtes de chat ou prolongement est à poursuivre régulièrement : tous les 3 ans maximum. Sa couronne présente des rejets vigoureux et sains.

Il est classé en « 1 = Arbre sans défauts apparents ou défauts bénins sans conséquence quant à son maintien ».

Il est maintenu / réexamen préconisé dans 5 ans.

Gestion : port architecturé à poursuivre.



*Implanté en alignement, ce platane en port architecturé est sain et vigoureux.
Excroissance sur bas tronc saine*

Arbre N°8 - Platane commun hybride - *Platanus x acerifolia*

Client : Commune Isle sur la Sorgue

Site : Parking stade des Capucins

Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre :

3

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1m)	180/95 cm	HAUTEUR :	16 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone péri-urbaine d'Isle sur la Sorgue. Situé sur le parking du stade, il surplombe la voie et les places de parking : fréquentation moyennement élevée à élevée. Il est en alignement de 2 arbres, sur un sol plat composé de terre de remblai ancien, enherbée. Sol relativement favorable malgré le parking à proximité ; Peu de contraintes aériennes. Prise au vent : très exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port semi-libre ; favorable sous réserve d'effectuer des tailles d'entretien régulières et d'un bon état mécanique.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications denses et accroissements corrects		
ETAT SANITAIRE	Aucun pathogène grave décelé.		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE

Densité, coloration et dimensions conformes au stade relevé.

CHARPENTIERES ET BRANCHES

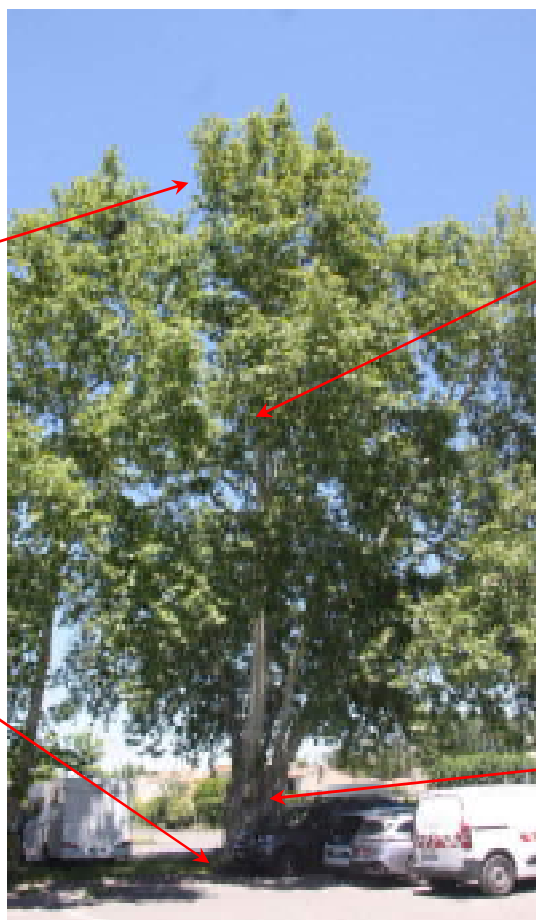
Couronne évasée, constituée dès 1.8 m de 4 axes maîtres, SE, S, E et N ; Elle évolue en port semi-libre ; quelques branches mortes sont visibles

SYSTEME RACINAIRE

Base large et évasée, composée de plusieurs départs de mâts puissants et sains bien répartis.
➔ Ancrage jugé stable.

COLLET / TRONC

Tronc large, trapu et droit de 1.8 m : sain sur ¾ de la circonférence et toute la hauteur.
Problématique : cavité ouverte côté Sud



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAULT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Cavité ouverte	TRONC BAS	Ouverture réduite, côté Sud sur 50 cm de haut et 20 cm de large. Occupe ¼ circonférence en interne. Un bourrelet de recouvrement est présent, il est sain et vigoureux. La PRBS est jugée suffisante pour conserver cet arbre en toute sécurité.
Mortalité	BRANCHES	Elles sont à purger dans les meilleurs délais.

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAULT MAJEUR	Cavité ouverte en bas tronc
ORIGINE vraisemblable	Blessure très ancienne
FACTEUR AGRAVANT	Prise au vent
DANGEROUSITE ACTUELLE	Faible
EVOLUTION	Lente à surveiller
CIBLE	Parking et voie
CONSEQUENCE	Néant à ce jour

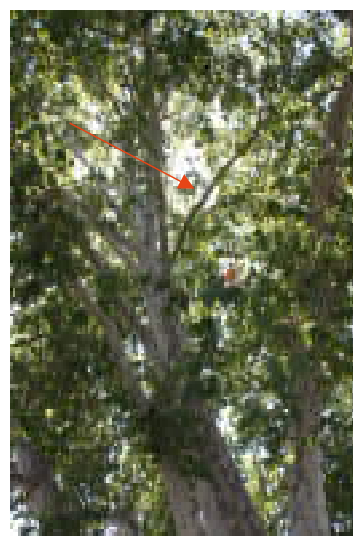
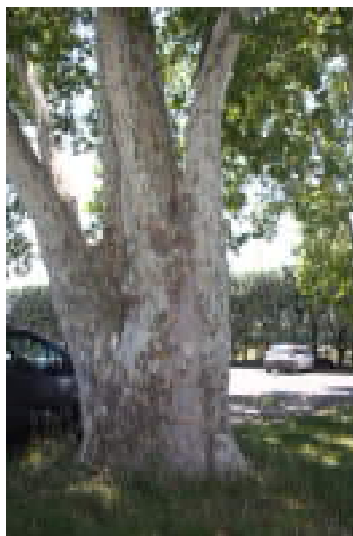
Ce platane présente un fonctionnement physiologique correct ; son défaut majeur, une cavité ouverte en bas tronc, est jugé à risque faible et à évolution lente ; elle n'occasionne pas à ce jour de risque de rupture mais reste à surveiller. Il présente une bonne compartimentation avec des bourrelets puissants et sains.

Son ancrage est jugé stable. Des branches mortes sont présentes dans la couronne basse, elles peuvent chuter sur les piétons ou les voitures.

Il est classé en « 3 = Présente des défauts mécaniques et/ou physiologiques mineurs éventuellement réversibles, et sans conséquence quant au maintien de la structure ou de l'arbre ».

Il est maintenu avec surveillance/ réexamen préconisé dans 5 ans. Une taille de suppression des bois morts est préconisé dans les meilleurs délais

Gestion : port semi-libre à conserver.



*Cavité ouverte en bas tronc, à évolution lente à surveiller. Il présente une bonne compartimentation avec des bourrelets puissants et sains. Son ancrage est jugé stable.
Branches mortes à retirer : risque de chute sur la voie.*

Arbre N°9 - Platane commun hybride - Platanus x acerifolia

Client : Commune Isle sur la Sorgue
Site : Parking stade des Capucins
Date du relevé : 11 juin 2024

Synthèse état de l'arbre :
3

DESCRIPTION DE L'ARBRE

DIAMETRE (1m)	125/105 cm	HAUTEUR :	16 m
DESCRIPTION DE L'ARBRE DANS SON ENVIRONNEMENT	Arbre implanté en zone péri-urbaine d'Isle sur la Sorgue. Situé sur le parking du stade, il surplombe les containers poubelles, la voie et les places de parking : fréquentation moyennement élevée à élevée. Il est en alignement de 2 arbres, sur un sol plat composé de terre de remblai ancien, enherbée. Sol relativement favorable malgré le parking à proximité ; Peu de contraintes aériennes. Prise au vent : très exposé aux vents dominants.		
PORT	Arbre en port semi-libre ; favorable sous réserve d'effectuer des tailles d'entretien régulières et d'un bon état mécanique.		
ETAT PHYSIOLOGIQUE	Bon : ramifications denses et accroissements corrects		
ETAT SANITAIRE	Aucun pathogène grave décelé.		
PATRIMONIALITE	Elevée		

FEUILLAGE
Densité, coloration et dimensions conformes au stade relevé.

SYSTEME RACINAIRE
Base large et évasée, composée de 7 départs de mâts puissants et sains, bien répartis.
➔ Ancrage jugé stable.



CHARPENTIERES ET BRANCHES
Couronne évasée, constituée dès 1.8 m de 3 axes maîtres, SE, SO et N ; Elle évolue en port semi-libre ; quelques branches mortes sont visibles.
Problématique : blessure sur charpentièrè Nord

COLLET / TRONC
Tronc large, trapu et droit de 1.8 m : sain sur ¾ de la circonférence et toute la hauteur.
Problématique : cavité ouverte côté Sud sur collet et tronc et blessure large côté Nord



ETAT BIOMECANIQUE

DEFAULT	LOCALISATION	COMMENTAIRES
Cavité ouverte	TRONC BAS SUD	Ouverture réduite, côté Sud sur 1.10 m de haut et 30 cm de large. Occupe 30% circonférence en interne. Un bourrelet de recouvrement est présent, il est sain et vigoureux. La PRBS est jugée suffisante pour conserver cet arbre en toute sécurité.
Blessure	TRONC ET CHARPENTIERE NORD	Large blessure probablement due à un dégât de feu ancien. Elle s'étend sur 1 m au plus large en partie haute du tronc et remonte sur la charpentièrre jusqu'à 4 m de haut. On note que le bois n'est pas altéré ou très peu. Le bourrelet de recouvrement est complet, sain et puissant. Cette blessure n'altère que légèrement la tenue mécanique. On surveillera l'évolution et notamment l'apparition de champignons lignivores qui pourraient à terme dégrader le bois mis à nu.
Mortalité	BRANCHES	Elles sont à purger dans les meilleurs délais.

SYNTHESE ET PRECONISATIONS

DEFAULT MAJEUR	Cavité ouverte en bas tronc Sud
ORIGINE vraisemblable	Blessure très ancienne
FACTEUR AGRAVANT	Prise au vent
DANGEROUSITE ACTUELLE	Faible
EVOLUTION	Lente à surveiller
CIBLE	Parking et voie
CONSEQUENCE	Néant à ce jour

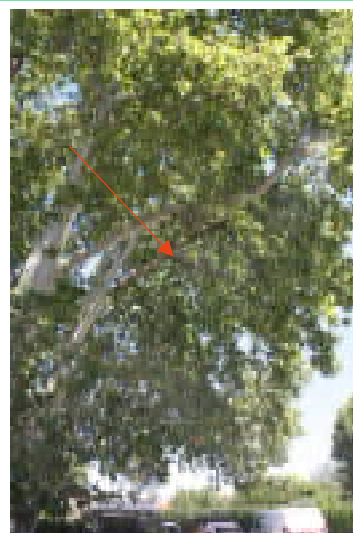
Ce platane présente un fonctionnement physiologique correct ; son défaut majeur, une cavité ouverte en bas tronc, est jugé à risque faible et à évolution lente ; elle n'occasionne pas à ce jour de risque de rupture mais reste à surveiller. Il présente une bonne compartimentation avec des bourrelets puissants et sains. La blessure qui s'étend vers Nord ne présente pas non plus un risque majeur.

Son ancrage est jugé stable. Des branches mortes sont présentes dans la couronne basse, elles peuvent chuter sur les piétons ou les voitures.

Il est classé en « **3** = Présente des défauts mécaniques et/ou physiologiques mineurs éventuellement réversibles, et sans conséquence quant au maintien de la structure ou de l'arbre ».

Il est maintenu avec surveillance/ réexamen préconisé dans 5 ans. Une taille de suppression des bois morts est préconisé dans les meilleurs délais

Gestion : port semi-libre à conserver.



*Cavité ouverte en bas tronc Sud et blessure de feu côté Nord : évolution lente à surveiller.
Ancrage jugé stable. Branches mortes à retirer : risque de chute sur la voie.*

Comment évaluer si un arbre est dangereux ?

Au cours de son existence et en fonction de son implantation, l'arbre subit de nombreuses agressions qui peuvent engendrer, au fil du temps, des défauts physiologiques et biomécaniques plus ou moins graves. L'arbre, selon l'essence, réagit différemment aux diverses agressions. Les premiers signes visibles externes permettant d'établir un premier diagnostic.

Les symptômes de faiblesse sanitaire, physiologique et biomécanique sont relevés et identifiés : maladies foliaires, insectes, branches mortes, champignons, pourritures, cavités.

LIMITE DE L'ETUDE

L'arbre est un organisme vivant en constante évolution soumis à de multiples interactions avec d'autres organismes commensaux ou parasites et avec son environnement extérieur. Le diagnostic est réalisé à l'instant T en recourant aux connaissances disponibles et aux instruments existants à cet instant. Les observations et les analyses des états physiologique, sanitaire et biomécanique de l'arbre effectuées par l'expert pour établir le diagnostic sont assujetties aux moyens d'investigations mis en œuvre, à la saison d'observation et à l'état apparent des agents parasites et lignivores. Toutes les antennes de la vie de l'arbre ne peuvent pas être décelées lors du diagnostic, notamment lors de l'éventuel répit des antécédents par un ou plusieurs agents.

De nombreux facteurs externes à l'arbre peuvent influer sur son état et rendre caducs, à posteriori, les résultats du diagnostic :

- facteurs climatiques : vent violent, orage, neige, verglas, sécheresse, canicule, etc...
- facteurs anthropiques : travaux de terrassement, taille inadéquate, blessures, modifications de l'environnement, etc...

Compte tenu des caractéristiques du diagnostic énoncées, sa fiabilité est limitée dans le temps et suppose la mise en œuvre de suivis physiologiques, sanitaires et biomécaniques réguliers. La durée de validité du diagnostic sera comprise entre un et trois ans, voire exceptionnellement 5 ans, dans des conditions normales d'évolution.

Etat physiologique

Afin d'appréhender de manière globale l'état de l'arbre et sa capacité à réagir à un défaut ou une agression extérieure, une observation de l'état général de l'arbre est faite depuis le sol, hors excavation racinaire, par un expert habilité.

Les symptômes de faiblesse de l'arbre sont relevés et précisés.

L'état physiologique de l'arbre complète le diagnostic de tenue mécanique.



Recherche et localisation des défauts de structure

Le diagnostic approfondi est obtenu en combinant :

- le diagnostic visuel et sonore pour la recherche de défauts et indices d'altération (méthode VTA). Une identification des agents lignivores est effectuée si des fructifications sont visibles et suffisamment développées lors de l'observation.
- le diagnostic outillé permettant de confirmer la présence d'un défaut de structure au collet et/ou bas du tronc (altérations internes...)

Quantification des défauts

La confirmation et la quantification, des défauts et altérations mécaniques repérés préalablement sont réalisées si nécessaire à l'aide d'un pénétromètre. Cet outil de sondage permet d'apprécier l'importance des cavités internes ou du bois altéré par mesure de l'épaisseur de bois sain périphérique (PBSS).

Un graphique de la section du tronc au niveau des sondages peut en être extrait. Elle est une représentation schématisée des défauts de la partie la plus faible de l'arbre.

Sauf mention contraire dans la proposition et le rapport, les sondages au pénétromètre sont réalisés jusqu'à une hauteur de 2 m. Possibilités en option d'avoir recours à un moyen élévatoire ou grimpeur arboriste pour l'inspection des parties aériennes et d'une excavation racinaire.

Site ONF Vegetis
Chemin des Mares
77145 NEMOURS

méthodologie

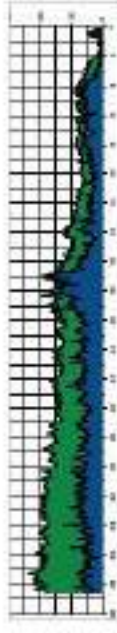
Estimation du risque

Cette phase consiste à préciser le risque de dangerosité à partir des différents éléments collectés précédemment.

Pour chaque défaut relevé (cavités ouvertes ou fermées), les seuils de "risque acceptable" sont utilisés comme une aide à la prise de décision. Ils n'établissent pas la valeur à partir de laquelle la rupture survient, mais la valeur à partir de laquelle le risque de rupture est élevé.

Les seuils utilisés sont : les seuils de Wagener, de Smiley and Freadrich, Matlack and al., Wessolly.

A partir des données collectées (agent lignivore identifié, efficacité de la traitement, des blessures et des cavités...) l'évolution prévisible de la tenue mécanique de chaque partie défectueuse est appréciée.



A l'issue du diagnostic approfondi, une fiche individuelle détaillée de façon exhaustive pour chacun des arbres son fonctionnement, physiologique, son état sanitaire, sa dangerosité et les possibilités de correction des défauts de tenue mécanique. Des préconisations de gestion sont proposées (travaux, suivi, etc.) ainsi que l'urgence de leur mise en œuvre.



ONF Vegetis

Siège ONF Vegetis
Chemin des Mazes
77140 NEMOURS



onf-vegetis.fr